



ÉCONOMIE

La situation instable en Grèce et en Italie menotte l'Eurogroupe

JULIEN TOYER

Bruelles — Dans le flou sur l'évolution de la situation politique en Grèce et en Italie et sur les options permettant de maximiser les capacités du fonds de soutien à l'euro, les ministres des Finances de la zone euro ont décidé hier de remettre à plus tard toute décision sur ces trois dossiers.

Les pays utilisant la monnaie unique, qui continuent d'avoir des points de vue divergents sur l'approche à adopter sur ces différentes questions, chercheront également à mettre à profit les prochains jours pour rapprocher leurs positions, en espérant y voir plus clair d'ici une nouvelle réunion de l'Eurogroupe le 29 novembre.

Ils se sont contentés hier de définir un cadre acceptable pour tous. En Grèce, ils ont appelé les principales forces politiques du pays, dès qu'elles se seront entendus sur un gouvernement de transition, à cosigner une lettre dans laquelle ils s'engagent à mettre en œuvre les décisions prises fin octobre sur le second plan de sauvetage grec. Ce document sera requis pour que la zone euro valide le décaissement de la sixième tranche d'aide de huit milliards d'euros dans le cadre du premier plan d'aide, sans laquelle le pays ferait défaut sur sa dette d'ici mi-décembre.

«Il est essentiel que le nouveau gouvernement prenne des engagements clairs, par écrit, envers le programme UE-FMI et l'ensemble des éléments inclus dans le second plan [d'aide]», a déclaré le



Le président de la Banque centrale européenne, Mario Draghi, en compagnie du ministre grec des Finances, Evángelos Vénizélos

commissaire européen aux Affaires économiques et monétaires, Olli Rehn, à l'issue de la réunion. «Je pense que la sixième tranche pourra être décaissée courant novembre à la condition qu'il y ait cet engagement clair et sans équivoque.»

En Italie, ils ont accentué un peu plus la pression sur le gouvernement de Silvio Berlusconi pour qu'il mette pleinement et rapidement en œuvre le programme de réformes et d'économies annoncés depuis septembre. Rome, qui souffre d'un fort déficit de confiance vis-à-vis des

investisseurs a dû se résoudre la semaine dernière à demander à ce que des inspecteurs de la Commission et du FMI surveillent la bonne mise en œuvre des réformes.

Ces derniers seront rejoints dans la semaine par des représentants de la Banque centrale européenne, reformant ainsi sans en avoir le nom officiel les «troïka» qui ont préparé les plans d'aide en Grèce, en Irlande et au Portugal.

VOIR PAGE B 2: EUROGROUPE



TODD KOROL REUTERS

Agents de bord d'Air Canada

L'arbitre impose la deuxième entente de principe

FRANÇOIS DESJARDINS

Alors que le transporteur Air Canada se dit satisfait de la décision exécutoire rendue par une arbitre fédérale, qui impose du coup une convention collective jusqu'en mars 2015, le syndicat des 6800 agents de bord digère mal la tournure des événements, mais entend «consulter les membres sur les étapes à venir» afin que leurs droits soient respectés.

L'arbitre Elizabeth MacPherson, présidente du Conseil canadien des relations industrielles, a déclaré que la nouvelle convention serait celle de la deuxième entente de principe intervenue entre Air Canada et le syndicat le 20 septembre. Soumise au vote des syndiqués, l'entente avait été rejetée à hauteur de 65 % le 9 octobre.

La décision de l'arbitre ne contient aucun détail au sujet de l'entente de principe du 20 septembre et ne révèle pas les propositions que les deux parties lui ont soumises à la fin du mois d'octobre. Elle est sans appel. Tout au plus sait-on que les points en litige concernent l'intention d'Air Canada de lancer un service de transport à bas prix, de même que les salaires, le régime de retraite et les conditions de travail.

«La mise en œuvre d'une nouvelle convention collective pour nos agents de bord met fin à la période d'incertitude que cette situation occasionnait pour nos clients et permettra à Air Canada et à ses employés d'aller de l'avant ensemble», a déclaré dans un communiqué le vice-président général du transporteur, Duncan Dee.

Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), qui représente les employés, a pointé le doigt vers le cabinet fédéral, qu'il accuse de s'être ingéré dans les négociations tout au long.

«Cette décision en faveur d'un accord que les agents de bord ont rejeté il y a un mois ne règle rien, et les agents de bord sont déçus et en colère, avec raison», au dire du président du SCFP, Paul Moist. «Pour être une entreprise vraiment professionnelle et efficace, Air Canada doit investir dans sa main-d'œuvre. Avec cette entente, les agents de bord resteront exténués, frustrés et sous-payés.»

Un porte-parole du SCFP, Pierre Ducasse, a reconnu que la décision était sans appel et affirme que le syndicat «respecte le processus. Mais nous ne sommes pas contents face à l'employeur et à ce qui vient de se passer, mais nous, on va simplement mener nos processus de consultation normaux avec eux pour voir les prochaines étapes qu'ils veulent».

Rien de déraisonnable, dit l'arbitre

Dans sa décision, Mme MacPherson a écrit hier qu'«aucune des deux parties n'a suggéré que la première ou la deuxième entente de principe est clairement erronée, irrationnelle, déraisonnable ou dysfonctionnelle».

Le syndicat a affirmé que la deuxième entente n'était pas le résultat de négociations «volontaire» et que le comité de négociation avait un «fusil sur la tempe en raison de l'intention fédérale d'intervenir pour empêcher un arrêt de travail», poursuit l'arbitre.

Mais la deuxième entente contient des concessions patronales qui n'existaient pas dans la première, ajoute Mme MacPherson. «Ces améliorations réfutent l'argument syndical voulant que le rapport de force du comité a été réduit par les déclarations du gouvernement. Cela étant dit, je suis incapable de trouver des circonstances exceptionnelles pour justifier des améliorations supplémentaires à l'entente intervenue le 20 septembre.»

Le Devoir

L'AUSTÉRITÉ SERVIE À LA FRANÇAISE



FRANK PERRY AGENCE FRANCE-PRESSE

LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS veut réaliser 100 milliards d'euros supplémentaires d'économies afin d'atteindre l'équilibre budgétaire d'ici 2016. Pour y parvenir, le premier ministre, François Fillon, a annoncé des hausses de la TVA et de l'impôt des entreprises, en plus d'accélérer la réforme des retraites anticipées. «Plusieurs années d'efforts sont devant nous», a dit le premier ministre, hier. À lire en page B 3.

MARCHÉS BOURSIERS

Un calme bienfaisant après une semaine éprouvante

GÉRARD BÉRUBÉ

Un calme relatif était revenu hier sur les marchés boursiers, les investisseurs misant sur une Grèce évitant le défaut de paiement et sur le départ du président du Conseil italien, Silvio Berlusconi. La zone euro maintenait cependant une forte pression sur ces deux pays avec, dans la mire, une Italie faisant face à des coûts de financement insoutenables.

En Amérique du Nord, les Bourses ont fini en légère hausse hier, après une semaine dernière particulièrement éprouvante sur la scène politique européenne. Le Dow Jones a pris 85,15 points, pour terminer en hausse de 0,7 %, à 12 068,39. Plus large et plus représentatif, le S&P 500 a

progressé de 0,6 %, ou de 7,89 points, à 1261,12.

A Toronto, une envolée du cours de l'or, de 35 \$US à 1791,10 \$US l'once, a poussé le S&P/TSX à 12 461,98, soit un gain de 53,73 points par rapport à vendredi.

Ailleurs, les Bourses européennes ont évolué en ordre dispersé. Paris et Francfort ont clôturé en recul de 0,6 %, tandis que Londres cédait 0,3 % et Madrid, 1,4 %. À l'opposé, la Bourse de Milan a progressé de 1,3 %, les investisseurs pariant sur une démission prochaine du gouvernement italien. La Bourse d'Athènes a gagné 1,4 %, alimenté par l'optimisme prudent des investisseurs au lendemain de l'accord conclu sur un gouvernement



BRENDAN MCDERMID REUTERS

Un certain calme était revenu sur les marchés boursiers de la planète, hier.

VOIR PAGE B 2: MARCHÉS

LES MARCHÉS BOURSIERS



LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %	Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %
S&P TSX	205 585	12 461,98	+53,73	0,4	Matériaux	96 016	413,07	+6,54	1,6
S&P TX20	76 407	661,92	+4,36	0,7	Immobilier	3 438	202,14	+0,36	0,2
S&P TX60	95 322	708,87	+3,33	0,5	Télécoms	3 432	99,99	+0,50	0,5
S&P TX60 Cap.	95 322	783,87	+3,68	0,5	Serv. collect.	3 524	226,82	-0,23	-0,1
Cons. de base	2 212	205,69	+0,67	0,3	Métaux/minerais	31 735	1 161,59	-12,25	-1,0
Cons. discrét.	10 764	83,60	+0,50	0,6					
Énergie	40 915	281,59	+0,94	0,3					
Finance	20 391	168,59	0,00	0,0					
Aurifère	70 327	436,39	+10,82	2,5					
Santé	1 232	54,58	-0,69	-1,2					
Tech. de l'info	4 211	27,64	-0,14	-0,5					
Industrie	9 114	107,98	+0,61	0,6					

TSX CROISSANCE

TSX Venture	90 271	1 661,92	+11,91	0,7
--------------------	--------	-----------------	--------	------------

Consultez toutes les cotes boursières sur www.vmdconseil.ca

HIER À LA BOURSE: Toronto a confirmé ses gains, alors que l'influent secteur aurifère a mené la marche, le prix du lingot d'or faisant un bond qui l'a porté à un sommet depuis six semaines. Cette ruée sur l'or s'explique en partie par les craintes qu'inspire l'état des finances publiques de l'Italie.

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
Alim. Couche-Tard	ATD.B	30,00	-0,10	-0,33	280	23,46	31,34
Astral Media	ACM.A	33,30	-0,30	-0,89	59	31,00	42,80
Canadian Tire	CTC.A	60,09	0,61	1,03	113	51,80	68,93
Cogeco	CCA	49,35	0,20	0,41	19	38,52	50,17
Corus	CJR.B	19,27	0,07	0,36	81	18,51	23,78
Jean Coutu	PJC.A	12,94	0,20	1,57	122	8,92	13,17
Loblaws	L	38,65	0,08	0,21	370	34,51	43,39
Magna	MG	35,30	0,13	0,37	723	31,91	61,65
Metro	MRU.A	49,19	0,27	0,55	283	42,11	50,54
Quebecor	QBR.B	33,45	-0,39	-1,15	28	26,52	39,62
Rona	RON	9,56	-0,06	-0,62	54	9,19	15,40
Saputo	SAP	41,17	0,42	1,03	145	35,80	49,05
Shaw	SJR.B	20,56	0,14	0,69	802	19,10	22,45
Shoppers Drug Mart	SC	42,73	0,13	0,31	320	36,67	42,96
Tim Hortons	THI	50,38	0,40	0,80	279	38,33	51,68
Transat A.T.	TRZ.B	7,05	-0,02	-0,28	102	5,56	19,97
Yellow Media	YLO	0,32	-0,04	-9,72	6 591	0,12	6,45

ÉNERGIE

 Cameco	CCO	20,35	-1,42	-6,52	3 116	17,61	44,28
 Canadian Natural	CNQ	37,93	0,20	0,53	4 733	27,25	50,50
 Canadian Oil Sands	COS	22,58	0,04	0,18	1 983	18,17	33,94
 Enbridge	ENB	35,34	0,16	0,45	1 261	27,04	35,50
 EnCana	ECA	21,60	0,05	0,23	1 970	18,71	34,25
 Enerplus	ERF	29,11	-0,18	-0,61	413	23,00	32,83
 Nexen	NXY	17,80	0,20	1,14	1 019	14,75	27,11
 Pengrowth Energy	PGF	10,55	-0,42	-3,83	3 191	8,48	13,96
 Pétrolière Impériale	IMO	42,36	0,26	0,62	660	34,15	54,00
 Suncor Energy	SU	33,26	0,37	1,12	4 297	23,97	47,27
 Talisman Energy	TLM	14,63	0,16	1,11	2 503	11,34	24,82
 TransCanada	TRP	41,65	-0,72	-1,70	1 879	35,49	44,10

FINANCIÈRES

 B. CIBC	CM	73,68	-0,28	-0,38	968	67,32	85,56
 B. de Montréal	BMO	58,20	0,13	0,22	1 820	55,02	63,94
 B. Laurentienne	LB	44,80	-0,20	-0,44	46	38,62	55,87
 B. Nationale	NA	69,74	0,13	0,19	401	63,80	81,98
 B. Royale	RY	46,00	0,15	0,33	3 524	44,38	61,53
 B. Scotia	BNS	52,15	-0,09	-0,17	1 653	49,01	61,28
 B. TD	TD	73,33	0,38	0,52	1 904	68,55	86,82
 Brookfield Asset	BAM.A	28,89	0,27	0,94	476	25,91	33,95
 Cominar Real	CUF.UN	22,33	-0,13	-0,58	37	20,00	23,00
 Corp. Fin. Power	PWF	26,47	0,14	0,53	308	23,75	31,98
 Fin. Manuvie	MFC	12,54	-0,25	-1,95	4 823	10,91	19,29
 Fin. Sun Life	SLF	22,01	-0,15	-0,68	2 273	22,01	34,39
 Great-West Lifeco	GWO	21,20	-0,01	-0,05	449	19,32	27,85
 Industrielle All.	IAG	27,27	0,27	1,00	285	26,31	42,02
 Power Corporation	POW	24,05	-0,48	-1,96	867	20,90	29,50
 TMX	X	44,35	-0,34	-0,76	41	33,51	45,69

INDUSTRIELLES

 Air Canada	AC.B	1,38	0,02	1,47	330	1,18	3,93
 Bombardier	BBD.B	4,25	0,12	2,91	4 772	3,42	7,29
 CAE	CAE	10,49	0,02	0,19	165	9,03	13,36
 Canadien Pacifique	CP	62,75	0,23	0,37	504	46,01	69,48
 Chemin de fer CNR	CNR	80,71	0,96	1,20	697	63,53	80,71
 SNC-Lavalin	SNC	50,98	0,99	1,98	294	38,51	63,23
 Transcontinental	TCLA	12,68	-0,28	-2,16	17	9,96	17,25
 TransForce	TFI	12,72	-0,03	-0,24	42	9,76	16,00

MATÉRIAUX

 Agrium	AGU	81,16	1,19	1,49	721	63,93	98,02
 Barrick Gold	ABX	53,54	1,31	2,51	3 023	42,06	55,99
 Goldcorp	G	54,30	1,89	3,61	3 693	38,99	55,93
 Kinross Gold	K	15,04	0,48	3,30	5 088	13,42	19,77
 Mines Agnico-Eagle	AEM	47,56	1,55	3,37	773	42,04	88,52
 Potash	POT	49,26	0,37	0,76	1 855	41,99	63,19
 Teck Resources	TCK.B	39,31	-0,16	-0,41	2 451	27,39	64,62

SERVICES PUBLICS

 Fortis	FTS	33,80	0,12	0,36	910	28,24	35,45
 TransAlta	TA	21,91	0,16	0,74	430	19,45	23,42

TECHNOLOGIE

 CGI	GIB.A	20,60	-0,06	-0,29	1 014	15,38	24,30
 Research In Motion	RIM	19,10	-0,21	-1,09	2 156	18,46	69,30

TÉLÉCOMMUNICATIONS

 BCE	BCE	39,60	0,17	0,43	917	32,64	39,92
 Bell Alliant	BA	27,65	0,20	0,73	164	25,21	29,19
 Rogers	RCL.B	38,09	0,34	0,90	1 526	33,29	39,13
 Telus	T	54,15	0,21	0,39	450	44,05	55,66

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

 iShares DEX	XBB	31,12	0,02	0,06	76	29,19	31,42
 iShares MSCI	XEM	23,75	0,12	0,51	13	20,10	27,43
 iShares MSCI EMU	EUZ	30,02	0,08	0,27	457	25,57	42,22
 iShares S&P 500	XSP	14,44	0,12	0,84	150	12,31	15,77
 iShares S&P/TSX	XIC	19,66	0,08	0,41	128	17,10	22,61



INDICES QUÉBÉCOIS

 Indice	Fermeture	var. pts	var. %
 INDICE QUÉBEC IQ30	1297,77	+3,92	+0,30
 INDICE QUÉBEC IQ120	1358,36	+3,81	+0,28

LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
 Grande Cache Coal	GCE	9,82	0,01	0,10	5 291	3,22	11,93
 Kinross Gold	K	15,04	0,48	3,30	5 088	13,42	19,77
 Fin. Manuvie	MFC	12,54	-0,25	-1,95	4 823	10,91	19,29
 Canadian Natural	CNQ	37,93	0,20	0,53	4 733	27,25	50,50
 Yamana Gold	YRI	16,67	0,20	1,21	4 712	10,87	17,39
 Osisko Mining	OSK	12,50	-0,63	-4,80	4 432	10,87	16,39
 Suncor Energy	SU	33,26	0,37	1,12	4 297	23,97	47,27
 Goldcorp	G	54,30	1,89	3,61	3 693	38,99	55,93
 iShares S&P/TSX	XIU	17,82	0,08	0,45	3 597	15,61	20,71
 B. Royale	RY	46,00	0,15	0,33	3 524	44,38	61,53

LES GAGNANTS EN %

 Gasfrac Energy	GFS	8,22	1,19	16,93	1 290	6,15	14,62
 Midas Gold	MAX	4,45	0,54	13,81	238	3,00	4,50
 AutoCanada	ACQ	4,95	0,55	12,50	80	3,70	5,11
 Borealex	BLX	6,69	0,68	11,31	528	5,85	9,45
 Avalon Rare Metals	AVL	3,64	0,36	10,98	1 297	2,44	9,65
 Rare Element Rs	RES	7,33	0,70	10,56	185	3,97	17,85

ÉCONOMIE

Pauvre
AmériqueLes États-Unis
compteraient
49 millions
de pauvres

Washington — Les États-Unis comptent 49,1 millions de personnes pauvres en 2010, soit 16 % de la population, avec plus de Blancs, d'Asiatiques et de personnes âgées que le montraient jusqu'alors les statistiques officielles, selon des chiffres affinés publiés hier.

Selon la définition officielle du Bureau du recensement, le nombre de pauvres s'élève aux États-Unis à 46,6 millions de personnes, soit 15,2 % de la population. Néanmoins, une analyse affinée qui prend en compte des paramètres différents que ceux utilisés depuis les années 1960 montre un chiffre global légèrement supérieur, et des nuances dans les catégories, selon le tableau SPM (Mesures additionnelles de la pauvreté) publié hier par le Bureau du recensement.

Outre le nombre total de personnes en situation de pauvreté, ces nouvelles mesures montrent que les personnes de plus de 65 ans représentent 15,9 % des pauvres, contre 9 % selon le chiffre officiel. De même, les Asiatiques pauvres sont plus nombreux (16,7 % contre 12,1 %), comme les Blancs (14,3 % contre 13,1 %), les hispaniques (28,2 % contre 26,7 %), les propriétaires de leur maison (9,7 % contre 8 %) ou les personnes vivant dans l'ouest ou le nord-est, que ne l'enregistre le chiffre officiel.

Au contraire, les chiffres affinés montrent des taux à la baisse concernant les Noirs (25,4 % contre 27,5 %) et les enfants de moins de 18 ans (18,2 % contre 22,5 %) ou les personnes vivant dans le sud ou le centre du pays.

Selon les chiffres SPM, le seuil de pauvreté pour un couple avec deux enfants est de 24 343 \$US en ressources annuelles, contre 22 113 \$US selon le chiffre officiel.

L'étude SPM a été réalisée en utilisant de nouveaux paramètres «qui reflètent mieux la réalité sociale et économique d'aujourd'hui», tels que les coûts de logement selon les régions, les frais de transport ou de garde d'enfants et en prenant en compte les diverses allocations sociales. La différence entre ces deux estimations provient de la hausse de dépenses telles que les frais de santé non remboursés, qui n'étaient pas prises en compte dans le taux officiel de pauvreté. Ces nouvelles mesures ne remplacent pas les mesures officielles, mais seront désormais présentées en parallèle, ajoute le rapport.

Agence France-Presse
et Associated press

JACQUES DEMARTHON AGENCE FRANCE-PRESSE

François Fillon: «Notre devoir, c'est de sortir notre pays de cette crise.»

L'austérité, façon François Fillon

Évoquant le risque de «faillite», le premier ministre
impose de nouvelles mesures de rigueur aux français

HERVÉ ASQUIN

Paris — Hausses de la TVA et de l'impôt sur les sociétés, réforme des retraites anticipée: le gouvernement Sarkozy inflige aux Français une nouvelle cure d'austérité, à six mois de l'élection présidentielle, mais elle est dictée par la crise de la dette et, dit-il, le risque de «faillite».

Au diapason des autres gouvernements de la zone euro, minée par la quasi-faillite de la Grèce, Paris s'efforce de démontrer son sérieux budgétaire, avec pour objectif affiché de conserver la notation triple A, accordée aux émetteurs de dette les plus fiables.

«Le mot faillite n'est plus un mot abstrait», a averti lors d'une conférence de presse le premier ministre, François Fillon. «Pour arriver à zéro déficit d'ici 2016, ce qui est notre objectif, il faudra économiser un peu plus de 100 milliards d'euros», a-t-il déclaré.

Le nouveau train de mesures annoncé hier représente 7 milliards d'euros d'économies ou de recettes supplémentaires d'ici à fin 2012. Il s'ajoute à un précédent plan de rigueur de 12 milliards d'euros sur la même période déjà annoncé à la fin août.

«Plusieurs années d'effort sont devant nous», a prévenu François Fillon. Le gouvernement, comme il a déjà commencé à le faire, va tailler dans les nombreux dispositifs d'exonérations fiscales qui existent en France. Mais il a aussi annoncé de douloureuses mesures dans les domaines fiscal et social.

Emblématique du mandat de Nicolas Sarkozy, la réforme des retraites, votée il y a à peine un an, sera appliquée avec un an d'avance, soit en 2017. Elle prévoit en particulier de porter de 60 à 62 ans l'âge légal du départ en retraite.

Sur le terrain fiscal, les Français devront supporter une hausse de la TVA sur de nombreux produits et services. Le taux normal de la TVA (19,6 %) reste inchangé, mais le taux réduit, actuellement de 5,5 %, sera porté à 7 %, «à l'excepti-

tion des produits de première nécessité, notamment l'alimentation», a dit François Fillon. Il y aura donc création d'un taux intermédiaire de TVA.

Les grandes entreprises françaises, qui réalisent souvent de confortables bénéfices, devront elles aussi apporter leur contribution. «À titre exceptionnel, l'impôt sur les sociétés des grandes entreprises [au-dessus de 250 millions d'euros de chiffre d'affaires] sera majoré de 5 % en 2012 et 2013, jusqu'au retour en dessous de 3 % du déficit public», dit le communiqué officiel du gouvernement.

Ce retour du déficit public au-dessous de 3 % du PIB en 2013, contre 4,5 % l'an prochain, correspond à l'engagement pris par la France auprès de ses partenaires européens.

Ces nouvelles mesures de rigueur sont dictées par la baisse de 1,75 % à 1 % de la prévision de croissance pour 2012, annoncée le 27 octobre par le président français. Celle-ci va se traduire mécaniquement par une baisse des recettes fiscales. Leur annonce intervient à six mois de l'élection présidentielle, pour laquelle le candidat socialiste François Hollande est donné par les sondages largement gagnant face à Nicolas Sarkozy.

«Notre devoir, c'est de sortir notre pays de cette crise, c'est de protéger les Français contre les erreurs qui ont été commises dans beaucoup d'autres pays européens», a déclaré François Fillon, interrogé sur le télescopage entre ce plan d'austérité et le calendrier politique.

Pour montrer la solidarité des dirigeants avec le reste des Français, il a néanmoins annoncé un gel du salaire du président de la République et des ministres jusqu'à «l'équilibre strict» des finances publiques.

«La conséquence de ce plan d'austérité, ce sera le désordre économique et social», a dénoncé de son côté l'opposition socialiste qui estime que le gouvernement épargne une fois de plus les plus fortunés des contribuables.

Agence France-Presse

Alcoa modernisera
des usines au coût
de 2 milliards

SYLVAIN LAROCQUE

Québec octroiera un bloc d'électricité à tarif préférentiel au géant américain Alcoa dans le cadre d'investissements de 2,1 milliards qui se traduiront toutefois par la perte d'emplois.

Après des mois d'études, de discussions et de travaux préliminaires, Alcoa a donné un deuxième feu vert à la modernisation de son aluminerie de Baie-Comeau, au coût de 1,2 milliard. Cette usine pourra ainsi se débarrasser de ses vieilles cuves Sverberg, qui remontent aux années 1950 et 1970, et augmenter l'ampérage des cuves datant de 1984 et 1990.

Le projet, d'abord annoncé en 2008, a dû être revu de fond en comble parce que sa première mouture s'est finalement révélée non rentable, a expliqué hier le président d'Alcoa Canada, Pierre Morin, en conférence de presse à Montréal.

À cela s'ajouteront des investissements de 600 millions pour la mise à niveau d'équipements et de 300 millions pour accroître la production à l'aluminerie de Deschambault et dans une autre usine (possiblement celle de Bécancour, dans laquelle Rio Tinto Alcan détient une participation de 25 %). Tous ces travaux feront en sorte que la production annuelle d'Alcoa au Québec augmentera de 120 000 tonnes (60 000 tonnes à Baie-Comeau, 30 000 tonnes à Deschambault et 30 000 tonnes à Bécancour ou ailleurs).

Il n'est toujours pas question, cependant, de réactiver avant 2016 le projet visant à doubler la capacité de production à l'aluminerie de Deschambault. Ce dernier était estimé à 1,5 milliard avant qu'il ne soit mis sur la glace, en 2009.

Le Québec
au troisième rang

Avec ces investissements et ceux confirmés la semaine dernière par l'Aluminerie Alouette de Sept-Iles, le Québec devancera les États-Unis et se hissera au troisième rang mondial des producteurs d'aluminium, après la Chine et la Russie. A moins bien sûr que la production augmente de façon notable au sud de la frontière.

Québec a consenti à Alcoa un bloc de 325 mégawatts d'électricité à tarif préférentiel pour 25 ans, soit 50 MW de moins que ce que prévoyait l'entente initiale conclue en 2008. En mo-

difiant son projet, Alcoa a réussi à «tirer le maximum de chaque mégawatt», d'où la baisse, a expliqué M. Morin.

Mais contrairement au projet d'expansion d'Alouette, qui doit créer 300 emplois directs, celui d'Alcoa aura pour conséquence de réduire légèrement la main-d'œuvre de la multinationale au Québec. «Notre objectif était d'améliorer la position de nos usines sur la courbe des coûts au niveau international», a indiqué M. Morin, en précisant que la productivité des alumineries québécoises d'Alcoa allait bondir de 13 % au terme des travaux.

Moins d'employés, mais
aucun licenciement prévu

Aucun licenciement n'est toutefois prévu. Pas moins de 40 % des 3400 employés d'Alcoa au Québec atteindront l'âge de la retraite d'ici 2015, de sorte que

les réductions de postes pourront se faire par attrition. En fait, le nombre de départs s'annonce si grand qu'Alcoa s'attend à devoir procéder à des embauches.



Pierre Morin

Présent à la conférence de presse, le ministre du Développement économique, Sam Hamad, a reconnu que les retombées étaient plus importantes dans le cadre d'un projet d'expansion que de modernisation. Il a cependant assuré que l'entente conclue avec Alcoa allait être bénéfique pour le Québec, notamment pour les milliers de sous-traitants de l'entreprise.

Alcoa s'est en outre engagé à verser 50 millions, au cours des 25 prochaines années, à un fonds de développement économique, de même que 25 millions au Fonds pour le développement durable, au bénéfice des régions de Baie-Comeau, de Bécancour et de Deschambault-Grondines.

Interrogé sur les calculs effectués la semaine dernière par le professeur Jean-Thomas Bernard, de l'Université d'Ottawa, M. Hamad a reconnu hier que l'attribution de blocs d'énergie à bas prix aux alumineries pourrait entraîner une hausse des tarifs d'électricité pour l'ensemble des consommateurs québécois. Selon M. Bernard, le tarif préférentiel accordé aux alumineries s'établit à environ 4,2 ¢ le kilowattheure alors que le coût moyen de production d'Hydro-Québec est aujourd'hui de 8,6 ¢.

La Presse canadienne

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :
petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

I · N · D · E · X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 - 150 Achat-vente-échange
160 - 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 - 250 Achat-vente-échange
251 - 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES
ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8 H 30 À 17 H 00

Pour placer, modifier ou annuler votre
annonce, téléphonez avant 14 h 30
pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322

Télécopieur: 514-985-3340

petitesannonces@ledevoir.com

Conditions de paiement : cartes de crédit

301
ŒUVRES D'ARTŒUVRES D'ART
à vendre
www.oeuvresd'art.ca

Tableau du peintre canadien
Philip Henry Howard Surrey
(1910-1990)
Dimension 18" X 24", intitulée
"Le St-Laurent à Verdun", 1978.
Faites une offre! 514-501-2084

307
LIVRES ET DISQUES

Librairie Bonheur d'Occasion
achète à domicile livres de qualité
en tout genre. 514 914-2142
4487 de la Roche/M-Royal

515
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE
OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation
P.C., Mac et portables.
10 ans d'exp. Service à domicile.
514 573-7039 Julien

546
CARTOMANCIE, ASTROLOGIEClémence Médium de naissance
Don réel Flashes 5 minutes offertes
soit: 195/10 minutes +3,90\$/min
Jour & Nuit 514-416-4929599
MESSAGES

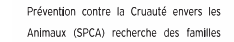
Voter pour Andréanne A. Malette
à Star Académie le 17 novembre
prochain dès 19h30 à TVA!
www.andreanneamallette.com

695
AUTOMOBILES

WESTFALIA 1989
Très bonne condition.
Conduite manuelle.
Jamais sorti l'hiver, 14 500\$.
514 277-2856

L'ENGAGEMENT À LONG TERME
VOUS FAIT PEUR?

Soyez famille d'accueil! La Société pour la
Prévention contre la Cruauté envers les
Animaux (SPCA) recherche des familles
d'accueil pour héberger à court terme
chiens, chats, lapins et autres animaux
sympathiques jusqu'à ce qu'ils puissent
être placés pour l'adoption. Le service
de soins vétérinaires est disponible en
échange d'une contribution minime.
La nourriture et l'équipement peuvent
également être fournis. L'hébergement
peut durer quelques jours ou plusieurs
mois. Pour en savoir plus sur le programme
des familles d'accueil de la SPCA, visitez
www.spcamontreal.com ou téléphonez au
514.735.2711, poste 2237.



Contactez
LE MÉMORIEL
pour publier
un ou des :

- AVIS DE DÉCÈS
- FAIRE-PART
- REMERCIEMENTS
- CONDOLÉANCES
- ANNIVERSAIRES
- HOMMAGE
- IN MEMORIAM

Téléphone : 514 525-1149
necrologie@lememorial.com

NOTRE ADRESSE :
107 - 1855 du Havre,
Montréal H2K 2X4

SP La vie avec
la sclérose en plaques.

La sclérose en plaques ne bouleverse pas que la vie
d'une seule personne à la fois. Elle bouleverse
des familles entières.

SP Société canadienne
de la sclérose en plaques
1 800 268-7582 www.scleroseenplaques.ca

AVIS
À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre
connaissance de votre annonce et
nous signaler immédiatement toute
anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable
des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

160
APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

Coeur du centre-ville, proche
Berri-Ugarn, 1 1/2, 3 1/2 et 5 1/2,
de 705\$ à 1475\$. Poss. meublé.
Renové, chauffé et eau chaude,
électricité, poêle et frigo inclus.
Conciergerie 24h. 1-866-579-2205

DISCRIMINATION
INTERDITE

La Commission des droits de la
personne du Québec rappelle que
lorsqu'un logement est offert en lo-
cation (ou sous-location), toute per-
sonne disposée à payer le loyer et
à respecter le bail doit être traitée
en pleine égalité, sans distinction,
exclusion ou préférence fondée sur
la race, la couleur, le sexe, la gros-
sesse, l'orientation sexuelle, l'état
civil, l'âge du locataire ou de et à
ses enfants, la religion, les convic-
tions politiques, la langue, l'origine
ethnique ou nationale, la condition
sociale, le handicap ou l'utilisation
d'un moyen pour pallier ce handi-
cap.

160
APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

FACE AU PARC MOLSON
4 + 2 pièces doubles. Très bien
entretenu, boiserie, vitraux, les
entrées, rangement. Libre. 810\$.
514-377-3745 / 450-467-1812

NDG - Spacieux 3 et 4 1/2

795\$. 950\$ Chauffage, électros. pl.
bois, vue parc, ensolleillé, poss.
garage, balcon. 514-486-4875

OUTREMONT-590 rue Outremont

Coin Bernard. 3 1/2 renové.
Poêle, frigo, chauffé, eau chaude.
975\$ 514 992-1355

ST-LAMBERT, Quartier Prévillé

Condo, Grand 4 1/2, balcon, chauf-
fé, éclairé, garage, 2 sdb, très
propre. 1000\$ 450-461-2505

STUDIO LOFT situé au carrefour

de Plateau, Mile-End et Outremont
Électros inox, chauff., a/c, asc.
514-207-0725

163
OFFRE À PARTAGER

PETITE PATRIE - Gr. 6 1/2 neuf
Style condo, WiFi, balcon, terr. Fr.
marché J. Talon et métro Beaubien
Pers. tranquille. Non Fum.
690\$ tt inclus. 514 497-5769

PETITE PATRIE - Gr. 6 1/2 neuf

Style condo, WiFi, balcon, terr. Fr.
marché J. Talon et métro Beaubien
Pers. tranquille. Non Fum.
690\$ tt inclus. 514 497-5769

167
MEUBLÉS

LONGUEUIL - LACHINE

2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2
Tout meublé à neuf, foyer élec.
tout inclus. Stat. Poss. internet.
450 651-5740 450 670-9130

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE
À LOUER

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 renové 08
Tt équipé, très ensolleillé. Sur jardin
Sem/mois 514 272-1803

176
CHALET À LOUER

BORD DU FLEUVE :
L'ISLET-sur-MER
Condos de villégiature.
Location à la semaine.
1 888 845-8586 514 522-6229
oieblanchesummer.com

MONT-TREMBLANT

Versant Nord. 1 km des pentes.
3 c.c., 2 s. de b. Janvier à avril.
5 000\$ + élec. + tel. Non-Fum.
Pas d'animaux. Pas de groupe.
514 731-8699 819 688-2603

185
CHAMBRES

PIED-à-TERRER - AHUNTSIC

Ch. meublée avec s. de b. privé.
Vue sur rivière. Internet.
Toutes commodités. Non-fum.
500\$/m 514 384-2109

ÉCONOMIE

GRANDE-BRETAGNE

Les privilégiés de la City compatissent avec les pauvres

Londres — Les trois quarts des employés de la City de Londres, le cœur financier du Royaume-Uni, reconnaissent que le fossé entre riches et pauvres est devenu trop grand au Royaume-Uni, selon une étude publiée hier à l'initiative de l'Église d'Angleterre.

Cette étude, portant sur «les valeurs éthiques dans la City», a été menée cet été auprès de 515 banquiers, courtiers ou dirigeants d'entreprises cotées à la Bourse de Londres. Les deux tiers d'entre eux ont admis que «les salaires et les bonus» constituaient leur motivation principale, loin devant l'intérêt du travail, et 75 % pensent que les inégalités entre riches et pauvres sont désormais trop fortes.

Une majorité pense aussi que les rémunérations dans leur secteur sont trop élevées, avec des pointes à 66 % parmi les courtiers et 63 % chez les dirigeants des grandes entreprises. L'enquête ne précise pas si les sondés estiment que la remarque s'applique à eux-mêmes, ou s'ils seraient prêts à accepter une baisse de leurs propres revenus.

Un peu plus de la moitié des personnes interrogées pense que la dérégulation des services financiers — opérée à la demande notamment de la City — a conduit à «un affaiblisse-

ment des valeurs éthiques».

L'enquête a été réalisée pour le compte de l'Institut Saint Paul, qui dépend de la cathédrale Saint Paul à Londres, située dans la City et devant laquelle campent depuis mi-octobre des dizaines d'«indignés» protestant contre l'emprise de la finance internationale.

Le malaise des autorités anglaises sur l'attitude à adopter à l'égard des manifestants a été mis en évidence par la démission du doyen de Saint-Paul et du chanoine Gilles Fraser. Ce dernier, troisième dans la hiérarchie du lieu de culte, avait déclaré redouter une évacuation *manu militari*.

C'est précisément le chanoine Fraser qui a supervisé l'étude publiée hier. «Le fait que les échanges financiers dépendent plus désormais de la technologie que de contacts humains pourrait en partie expliquer pourquoi la notion d'obligation morale s'est estompée», écrit-il.

«Nous espérons que les résultats de l'enquête mettront en lumière les points principaux sur lesquels les deux camps en présence admettent que des changements sont nécessaires», a affirmé à la presse un autre responsable de la cathédrale, le révérend Michael Hampel.

Agence France-Presse



Les indignés qui campent devant la cathédrale Saint-Paul, à Londres, trouveront-ils un quelconque réconfort à la lecture d'une enquête qui démontre l'inquiétude des employés de la City devant les inégalités sociales?

LEON NEAL AGENCE FRANCE-PRESSE

AVIS LÉGAUX

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO : 500-22-185605-113

COUR DU QUÉBEC
(Chambre civile)TD FINANCING SERVICES INC.
Partie demanderesse

c.

MOHAMED AL-HADAD
Partie défenderesse

-et-

GPS ENTREPOSAGE
SECURITAIRE INC.
Partie mise en cause

ASSIGNATION

ORDRE est donné à MOHAMED AL-HADAD de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, au local 1.20, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le Journal LE DEVOIR.

Si la partie défenderesse comparait, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 14 décembre 2011, à 9 heures en salle 2.06 au Palais de Justice de Montréal.

Une copie de la requête introductive d'instance, de la liste de pièces, des pièces P-1 à P-2, du bref de saisie avant jugement et de l'affidavit en cette cause a été remise au greffe à l'intention de MOHAMED AL-HADAD.

À Montréal, le 4 novembre 2011
ANNIE OUELLETTE
GREFFIER ADJOINTCANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE SAINT-FRANÇOIS
NO : 450-12-026226-110COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)MARIANNE VAILLANCOURT,
domiciliée et résidant au 2384, rue
Raimbeault, Sherbrooke, Québec,
J1J 2J6, district de St-François;
Partie demanderesse

c.

JUSTIN BRESAW,
dont la dernière adresse connue
est la 189, boulevard Bishop-
Power #305, Montréal, Québec,
H3P 2P5, district de Montréal;
Partie défenderesseASSIGNATION (art. 139 C.p.c.)
PAR ORDRE DU TRIBUNAL :

Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour Supérieure du district de Saint-François une demande en divorce. Une copie de cette requête annexée à un avis à la partie défenderesse a été laissée à l'intention de la partie défenderesse, au compteur numéro 5, du Palais de Justice de Sherbrooke situé au 375, rue King Ouest, Sherbrooke, Québec, J1H 6B4.

Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de 30 jours de la publication de la présente ordonnance.

À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai.

Soyez aussi avisé que cette requête sera présentée pour décision devant le Tribunal ce 9 décembre 2011, en salle 2, à 9 h au Palais de Justice de Sherbrooke.

À Sherbrooke, le 28 octobre 2011
AUDRAY TALBOT
GREFFIERE ADJOINTECANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
CAUSE NO : 500-05-081463-117

COUR DU QUÉBEC

LA BANQUE
TORONTO-DOMINION
Créancière

c.

CARMENITA BASTIEN ET
ALPHONSE VINCENT
Débiteurs

ASSIGNATION

AVIS est donné à ALPHONSE VINCENT, par publication dans le Journal LE DEVOIR, qu'un PRÉAVIS D'EXERCICE D'UN DROIT HYPOTHÉCAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE 2757 DU CODE CIVIL DU QUÉBEC et qu'un AFFIDAVIT ont été déposés et laissés à son attention, au greffe de la cour du Québec du district de Montréal situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec.

Soyez avisé que vous-même ou un tiers avez 60 jours de l'inscription du présent PRÉAVIS D'EXERCICE D'UN DROIT HYPOTHÉCAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE 2757 DU CODE CIVIL DU QUÉBEC ET AFFIDAVIT au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal pour remédier aux défauts.

Montréal, le 3 novembre 2011
HERIKA GERMAIN
GREFFIER ADJOINT

AVIS PUBLIC Canada, province de Québec District de Beauharnois # 760-02-011998-114. Dyno Desnoyers, Demandeurs -vs- Pierre Laroux / José Labrasseur Défendeurs. Le 18ième jour de Novembre 2011 à 10h00, au 209 rue 201, lot 641 à Rigaud, Québec, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de Pierre Laroux/Josée Labrasseur, saisie en cette cause, consistant en: 1 TV LG-40", 1 TV-20 RCA - 20", cinéma-maison Panasonic, haut-parleurs, 1 BBO, 1 Balançoire en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Info: Michel Gaucher, Huissier 577, Notre-Dame # 252 Repentigny, Qc J6A 2T6. Tél: (450) 654-6511. MICHEL GAUCHER, HUISSIER DE JUSTICE, 577, rue Notre-Dame, bureau 252, Repentigny (Québec) J6A 2T6. Téléphone: (450) 654-6511 Fax: (450) 654-0341 Ligne Directe: 1-800-363-0014

COUR SUPÉRIEURE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
N°: 505-17-005497-112SOUS LA PRÉSIDENCE
DU GREFFIER ADJOINT
MARIE-CLAUDE DEMERS
-et-
JEAN-FRANÇOIS DEMERS
Demandeurs principaux

c.

NELLO LISI
Défendeur principal

-et-

NELLO LISI
Demandeur en garantie-vs-
LES HÉRITIERS LÉGAUX DE
FEU GÉRARD PERRON -et-
LES HÉRITIERS LÉGAUX DE
FEU MARIETTE MCGARRY
-et-
STÉPHANE PERRON
-et-
BRUNO PERRON
-et-
MARTIN PERRON
Défendeurs en garantie

ASSIGNATION

(1) ORDRE est donné à MARTIN PERRON de comparaître au greffe de cette cour situé au 1111, Jacques-Cartier est, à Longueuil, dans les TRENTE (30) jours de la publication du présent avis dans le Journal LE DEVOIR.

(2) Si le défendeur en garantie Martin Perron comparait, la requête introductive d'instance en garantie sera présentée devant le tribunal le 13 décembre 2011, à 9h00 de l'avant-midi, en salle 1.17, au Palais de Justice de Longueuil;

(3) Une copie de la requête introductive d'instance en garantie, de l'avis aux défendeurs en garantie, de la liste de pièces ont été remis au greffe à l'intention de MARTIN PERRON.

(4) Lieu: Longueuil le 3/11/2011
Julie Catalard gacs
Greffier adjoint

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340 Courriel : avisdev@ledevoir.com

Sur Internet : www.ledevoir.com/services-et-annonces-avis-publics

www.ledevoir.com/services-et-annonces-avis-publics

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Don in memoriam

Un don de réconfort
et d'espoir514 527-2194
1 877 336-4443
www.fqc.qc.caFondation
québécoise
du cancer

Dystrophie musculaire

Canada
en action musclée1.800.567.2236
www.muscule.caIL FAUT UNE ACTION.
UNE ACTION MUSCLÉE!

Avis public

Villeray
Saint-Michel
Parc-Extension
Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES :

1. Le conseil d'arrondissement, lors de sa séance ordinaire tenue le 1^{er} novembre 2011, par sa résolution numéro CA11 140395, a approuvé le :

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 01-283-72 intitulé « Règlement modifiant le Règlement de zonage de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (01-283) », visant la modification des dispositions concernant les usages autorisés, pour la catégorie d'usage C.3 (9) - Pôles de bureaux autoroute Métropolitaine.

2. Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1), ce projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique le mercredi 16 novembre 2011, à compter de 18 h 30, au 405, avenue Ogilvy, 2^e étage, Montréal.

3. L'objet du projet de règlement est d'autoriser les usages « collège d'enseignement général et professionnel » et « université » à la catégorie C.3 (9) - Pôle de bureaux autoroute Métropolitaine.

La zone visée se situe aux abords nord et sud de l'autoroute métropolitaine et vise les zones 0002, 0020, 0036, 0042, 0052, 0071, 0121, 0149, 0247, 0269, 0408, 0466, 0472, 0475, 0477, 0483, 0490, 0507, 0525, 0579, 0591, 0597, 0613 et 0642.

4. Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement ou tout autre membre du conseil qu'il désigne, expliquera le projet de règlement, ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désireront s'exprimer sur le sujet.

5. Ce premier projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

6. Le projet de règlement et un plan des zones visées sont disponibles pour consultation au bureau d'arrondissement, situé au 405, avenue Ogilvy, bureau 100, aux heures régulières de bureau.

Montréal, le 8 novembre 2011

La secrétaire d'arrondissement,
Danielle Lamarre Trignac, avocate, M.A.Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles
Montréal

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE
DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO RCA09-L01-001

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE LOTISSEMENT, À L'ÉGARD DU TERRITOIRE DE L'ARRONDISSEMENT
DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES (RCA09-L01)1. OBJET DU SECOND PROJET ET DEMANDE D'APPROBATION
RÉFÉRENDAIREÀ la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 19 octobre 2011 sur le premier projet de règlement numéro RCA09-L01-001, le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles a adopté, le 1^{er} novembre 2011, un second projet de règlement lequel porte le titre ci-haut mentionné.

Ce second projet contient des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande de la part de personnes intéressées des zones visées et de leurs zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Une copie de ce projet peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande.

2. DESCRIPTION DES DISPOSITIONS ET DES ZONES CONCERNÉES

L'objet de ce second projet de règlement vise à assouplir pour certaines situations spécifiques les règles concernant l'obligation de n'avoir qu'un seul lot par terrain.

Le projet vise l'ensemble du territoire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles. Les personnes intéressées de chaque zone de l'ensemble du territoire ainsi que les zones contiguës situées sur le territoire des arrondissements contigus touchés (tel qu'illustré au plan ci-dessous) peuvent demander à ce qu'une et/ou l'autre des dispositions du règlement fassent l'objet d'une approbation par les personnes habiles à voter de la zone visée et des zones contiguës d'où provient une demande valide.

Les dispositions s'appliquant à plusieurs zones, sont réputées constituer une disposition distincte s'appliquant particulièrement à chacune des zones.

3. CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- Être reçue au secrétariat du bureau d'arrondissement situé au 7380, boulevard Maurice-Duplessis, bureau 102, au plus tard le 16 novembre à 16 h 30;
- Être signée, dans les cas où il y a plus de 21 personnes intéressées de la zone d'où elle provient, par au moins 12 d'entre elles ou, dans le cas contraire, par au moins la majorité d'entre elles.

4. CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

1. Toute personne qui, le 1^{er} novembre 2011 et au moment d'exercer son droit, n'est frappée d'aucune incapacité de voter en vertu de la loi et qui remplit une des deux conditions suivantes :
 - Être une personne physique domiciliée dans une zone d'où peut provenir une demande valide et, depuis au moins six mois, au Québec;
 - Être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé dans les zones concernées;
- Une personne physique doit également, le 1^{er} novembre 2011 et au moment d'exercer ses droits, être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
- Une personne morale qui est habile à voter exerce ses droits par l'entremise de l'un de ses membres, administrateurs ou employés qu'elle désigne à cette fin par résolution.

La personne ainsi désignée doit également, en date du 1^{er} novembre 2011 et au moment d'exercer ses droits :

- être majeure;
- détenir la citoyenneté canadienne;
- ne pas être en curatelle; et
- ne pas être frappée d'une incapacité de voter au sens de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2).

- Les copropriétaires indivis d'un immeuble qui sont des personnes habiles à voter des zones concernées désignent parmi eux, au moyen d'une procuration signée par la majorité d'entre eux, une personne n'ayant pas le droit d'être inscrite prioritairement à un autre titre, à savoir :

- 1^o à titre de personne domiciliée;
- 2^o à titre de propriétaire unique d'un immeuble;
- 3^o à titre d'occupant unique d'un établissement d'entreprise; et qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire.

- Les occupants d'un établissement d'entreprise qui sont des personnes habiles à voter des zones concernées désignent parmi eux, au moyen d'une procuration signée par la majorité d'entre eux, une personne n'ayant pas le droit d'être inscrite prioritairement à un autre titre, à savoir :

- 1^o à titre de personne domiciliée;
- 2^o à titre de propriétaire unique d'un immeuble;
- 3^o à titre d'occupant unique d'un établissement d'entreprise;
- 4^o à titre de copropriétaire indivis d'un immeuble;

et qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire.

2. Les personnes morales, les copropriétaires et occupants doivent produire leur résolution ou leur procuration en même temps que la demande.

Elle prend effet lors de sa réception et demeure valide tant qu'elle n'est pas remplacée.

3. Sauf dans le cas d'une personne désignée comme représentant d'une personne morale, ou pour la personne désignée comme représentant de plusieurs personnes morales, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

5. ABSENCE DE DEMANDES

Les dispositions du second projet de règlement qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. CONSULTATION DU PROJET

Le second projet de règlement de même que la description et l'illustration de l'ensemble du territoire de l'arrondissement et des zones contiguës des autres arrondissements sont disponibles pour consultation au bureau d'arrondissement situé au 7380, boulevard Maurice-Duplessis, bureau 102, Montréal ainsi que dans les bureaux Accès Montréal situés au 3445, rue Robert-Chevalier à Pointe-aux-Trembles, et au 8910, boulevard Maurice-Duplessis à Rivière-des-Prairies, aux heures régulières d'ouverture soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 heures.

Le plan ci-dessous illustre l'ensemble du territoire de l'arrondissement. Le plan illustre également les zones contiguës situées dans les arrondissements limitrophes.

Donné à Montréal,
ce 8^e jour du mois de novembre 2011.Dany Barbeau, avocate
Directrice du bureau d'arrondissement et secrétaire d'arrondissement

Cet avis ainsi que ce projet de règlement peuvent également être consultés sur le site Internet de l'arrondissement au www.ville.montreal.qc.ca/rdp

LE MONDE

Grèce : socialistes et conservateurs s'entendent

L'identité du nouveau premier ministre sera dévoilée aujourd'hui

Athènes — Le premier ministre sortant, Georges Papandréou, et son rival conservateur, Antonis Samaras, sont parvenus tard hier soir à un accord sur le nom du nouveau chef du gouvernement de coalition qu'ils se sont engagés dimanche à former, a déclaré la chaîne de télévision publique Net.

Le nom du nouveau premier ministre sera de fait annoncé aujourd'hui, selon Net, en même temps que la composition de ce nouveau gouvernement, censé sortir la Grèce de sa grave crise économique et politique en assurant, avant des élections anticipées d'ici à la fin février, la mise en place du plan de désendettement de la zone euro adopté fin octobre à Bruxelles.

C'est le nom de Lucas Papademos qui revient le plus souvent dans les conversations comme étant celui qui prendra la tête du gouvernement provisoire. Il est revenu à Athènes hier soir, a déclaré l'un de ses collaborateurs. M. Papademos est un ancien vice-président de la Banque centrale européenne et ex-gouverneur de la Banque de Grèce.

Dans un pays fortement bipharisé, un gouvernement de coalition parrainé à la fois par les socialistes du Pasok et les conservateurs de la Nouvelle Démocratie est un événement historique.

Une lourde tâche

Les élections anticipées sont une concession accordée à Antonis Samaras, le leader de la Nouvelle Démocratie, mais leur tenue en février et non dans quelques semaines, comme l'exigeait le chef de la droite, est une modeste victoire pour George Papandréou qui dénonçait le danger d'élections immédiates, entraînant de facto le gel des financements de Bruxelles.

Le nouveau premier ministre aura la lourde tâche de mettre en œuvre l'accord signé à Bruxelles le 26 octobre qui conditionne le sauvetage de la Grèce à de nouvelles mesures



Les tribulations politiques occupaient toute la place hier dans les quotidiens grecs.

d'austérité. Elles seront fatalement impopulaires alors que les Grecs ont déjà accepté trois baisses consécutives des salaires et des retraites depuis

«Antonis Samaras va se faire flinguer par une partie de ses troupes qui refusent toute collaboration avec les socialistes»

deux ans. Cette perspective peu réjouissante explique le peu d'empressement des membres de la Nouvelle Démocratie à devenir ministres, après avoir combattu avec acharnement le gouvernement Papandréou.

«La patate chaude est en train de passer des socialistes aux conservateurs. Antonis Samaras va se faire flinguer par une partie de ses troupes qui refusent toute collaboration avec les socialistes.

Et face au peuple grec, il va devoir expliquer comment après avoir refusé de voter la rigueur pendant deux ans, il accepte désormais ce qu'il dénonçait hier», constate un proche de la Nouvelle Démocratie.

En Grèce, tout le monde sait que Samaras a subi d'énormes pressions des dirigeants européens, pour avaler la couleuvre d'une entente avec les socialistes. «Voilà six mois que nos partenaires veulent un gouvernement de coalition, jugé seul capable de faire accepter à la population la poursuite de l'austérité, dont les deux grands partis qui ont ruiné le pays, sont après tout responsables», analyse Dimitri Keirides, professeur de politique internationale à l'université de Thessalonique. Ces

derniers jours, au sein même des deux grands partis, des voix commencent à se faire entendre pour enterrer la hache de guerre idéologique et travailler ensemble.

«Le mouvement s'est esquissé dès jeudi dernier quand sept députés de la Nouvelle Démocratie ont décidé d'aller discuter avec leurs homologues socialistes, sans aviser leurs chefs», raconte Dimitri Kereides. «En réalité, les vraies lignes de partage se trouvent désormais au sein même des deux grands partis, entre des fractions qualifiées de nationalistes ou pro-européennes» précise ce dernier, qui rappelle que «la grande nouveauté, c'est la présence de 17 indépendants au sein de l'Assemblée qui ont quitté finalement les grands partis et servent souvent de relais entre les deux camps».

Libération avec l'Agence France-Presse

ITALIE

Berlusconi joue ses dernières cartes

Rome — Silvio Berlusconi, lâché par de nombreux députés de sa majorité à la veille d'un vote décisif au Parlement, a démenti hier les rumeurs de démission imminente circulant sur les marchés financiers et sur Internet.

Un vote négatif de la Chambre des députés aujourd'hui sur les finances publiques rendrait intenable la position du président du Conseil italien, pressé par l'Union européenne de faire adopter un plan d'austérité afin d'empêcher la propagation de la crise de la dette dans la zone euro.

Si le gouvernement perd sa majorité à la Chambre, des élections législatives anticipées seront inévitables, a déclaré Gianfranco Rotondi, ministre de l'Actualisation du programme de gouvernement.

«J'ai parlé il y a peu au président du Conseil et il m'a dit que les rumeurs sur sa démission étaient infondées», a déclaré pour sa part Fabrizio Cicchitto, qui préside le groupe des élus du Parti de la liberté (PDL), la formation de Berlusconi, à la Chambre des députés.

Depuis son retour du sommet du G20 de Cannes vendredi, le chef du gouvernement italien tente par tous les moyens de convaincre les rebelles potentiels de ne pas quitter le navire en leur tenant le discours suivant: vous n'avez nulle part où aller et vous serez récompensés en restant à mes côtés.

«Nous avons vérifié ces dernières heures, les chiffres parlent d'eux-mêmes: nous avons toujours la majorité», a dit Silvio Berlusconi dimanche à des membres du PDL.

L'opposition de gauche assure que ce n'est pas le cas et prépare une motion de défiance pour faire tomber le gouver-

nement, dans l'éventualité où Silvio Berlusconi survivrait au vote d'aujourd'hui. «Berlusconi bluffe, c'est une tentative désespérée de sauver sa peau. Il n'a plus la majorité à la Chambre», assure Dario Franceschini, membre éminent du Parti démocrate (gauche).

Au sein même du gouvernement, des voix émettent des doutes sur ce qui apparaît comme un baroud d'honneur de la part du président du Conseil. «Les dernières informations qui me parviennent me laissent penser que la majorité n'existe plus et qu'il est inutile [pour Berlusconi] de se montrer implacable», a ainsi déclaré le ministre de l'Intérieur, Roberto Maroni, membre de la Ligue du Nord, dimanche soir.

Les journaux estiment que le nombre de dissidents est de 20 à 40 dans la majorité, largement suffisant pour faire tomber le gouvernement. Mais Silvio Berlusconi a prouvé ces derniers mois sa capacité à résister aux frondes internes.

Le Cavaliere rencontre les indécis, passe des coups de téléphone. Un député de la coalition a raconté, après un entretien avec lui, que le président du Conseil était prêt à les récompenser par des «postes bien mérités» au gouvernement. A l'inverse, les dissidents «trahiraient le gouvernement et le pays», a mis en garde Silvio Berlusconi vendredi.

Le président du Conseil, qui est âgé de 75 ans, n'envisage pas un gouvernement de techniciens ou une nouvelle équipe soutenue par l'ensemble des partis représentés au parlement. «La seule alternative à ce gouvernement serait des élections», a-t-il dit dimanche.

Reuters

Une quatrième femme accuse Herman Cain

New York — Une quatrième femme accuse le candidat républicain à la présidentielle américaine Herman Cain de harcèlement sexuel, a-t-on appris hier auprès de son avocat.

L'avocate californienne Gloria Allred a précisé que cette femme affirme qu'elle a été harcelée sexuellement par le candidat Herman Cain quand elle a cherché son aide pour une affaire d'emploi, à l'époque où il était président de l'Association nationale des restaurateurs», précise

le communiqué de l'avocate.

Mme Allred a précisé que cette femme était la quatrième qui aurait été victime de harcèlement sexuel de la part d'Herman Cain.

Herman Cain, 65 ans, est actuellement en tête de la course à l'investiture républicaine pour la présidentielle de 2012. Mais sa campagne a subi un coup sévère ces derniers jours, avec ces accusations d'harcèlement sexuel, qui remontent aux années 90. — AFP

EN BREF

Syrie: l'opposition veut une protection de l'ONU

Damas — L'opposition syrienne a appelé hier à la protection internationale de la population civile face à une répression de plus en plus meurtrière des forces du régime. Le Conseil national syrien (CNS), qui regroupe la majorité des courants de l'opposition, a accusé les forces gouvernementales de commettre des «massacres barbares» à Homs pillonné et assiégé par les troupes du régime de Bachar al-Assad. Faisant fi des sanctions décidées par les pays occidentaux et des pressions de la Ligue arabe, la Syrie a poursuivi ses opérations sécuritaires malgré son accord «sans réserve» le 2 novembre à un plan arabe de sortie de crise, faisant plus de 70 morts depuis. — AFP

Chili:

44 arrestations

Santiago — Quarante-quatre personnes ont été arrêtées hier, après une brève occupation pacifique de la mairie de Santiago par une soixantaine d'étudiants, pour protester contre l'impasse persistante du mouvement de mobilisation pour une réforme de l'éducation. La police est intervenue peu après que les jeunes eurent investi les bâtiments le temps d'accrocher une banderole au balcon, clamant «l'éducation est un droit et nous le récupérerons par la lutte». L'occupation de la mairie intervient au lendemain d'une manifestation familiale qui a réuni plusieurs milliers de personnes dimanche en soutien des appels des étudiants depuis six mois pour une profonde réforme de l'éducation. — AFP

Otto Pérez Molina

Guatemala: les défis d'un ex-général devenu président

Guatemala — Otto Pérez Molina, ex-général élu à la présidence dimanche au Guatemala, devra rééquilibrer les finances publiques pour se donner les moyens d'honorer ses promesses d'en finir avec la violence et la pauvreté qui minent ce petit pays d'Amérique centrale.

A 61 ans, ce lui qu'on appelle «le général en jean» l'a emporté avec 55,5 % des suffrages contre 45,5 % pour son rival, Manuel Baldizón, selon des résultats portant sur près de 96 % des suffrages.

Lorsqu'il prendra ses fonctions pour quatre ans le 14 janvier, l'ex-général qui avait promis une main de fer pendant la campagne devra d'abord s'attaquer au très maigre budget de l'Etat — à peine 10 % du PIB —, grevé par un recouvrement inefficace, le poids du secteur informel et une importante évasion fiscale.

«Le défi auquel ce nouveau gouvernement fait face est le rétablissement de l'ordre financier de l'Etat parce que le gouvernement sortant va laisser un des niveaux de déficit budgétaire les plus critiques de l'histoire du pays», prévient Philippe Chicola, un des dirigeants du Comité de coordination des associations agricoles, commerciales, industrielles et financières (CACIF).

Dans une tribune publiée dimanche par le quotidien *Prensa libre*, le président sortant, Alvaro Colom, a prévenu son successeur qu'il devrait «conduire une réforme fiscale, présenter un budget en ordre et augmenter les recettes» de l'Etat s'il souhaite être en mesure d'honorer ses engagements.

Pour le directeur de la faculté latino-américaine

de sciences sociales (FLACSO) de Guatemala, Edmundo Urrutia, le pays a besoin d'un Etat fort. «Nous avons un Etat fragile, un Etat faible, le défi pour [Pérez] est de renforcer l'Etat économiquement, politiquement et administrativement», estime M. Urrutia.

L'actuel chef de l'Etat, Álvaro Colom, limité à un mandat, n'a pas véritablement réussi à réformer le pays, bridé par des moyens limités et une majorité fragile au Parlement.

Le nouveau président a promis de s'attaquer à deux principaux dossiers: la pauvreté, qui touche 51 % de la population, et la violence, qui fait 18 morts chaque jour, six fois la moyenne mondiale.

Mais il devra aussi lutter contre la corruption, l'influence du crime organisé — qui s'étend dans les rangs de la police et de l'armée — et contre l'impunité. Selon les Nations unies, 98 % des crimes commis dans le pays demeurent impunis.

Il devra également tenter de panser d'autres plaies béantes: la malnutrition, qui frappe 49 % des mineurs, l'analphabétisme, qui pénalise encore 30 % des 14 millions de Guatémaltèques, et le sentiment d'exclusion des populations indiennes (42 % de la population).

Avant tout, juge M. Urrutia, l'ex-général Pérez doit devenir un homme d'Etat. Selon lui, ce qui est en jeu est sa capacité de résistance aux pressions des groupes d'intérêts particuliers, aux moyens biens supérieurs à ceux de l'Etat.

Agence France-Presse

Liberia: violence la veille du scrutin

Monrovia — Au moins deux personnes ont été tuées hier à Monrovia lors de la dispersion d'opposants à la présidente, Ellen Johnson Sirleaf, venus soutenir son rival, Winston Tubman, à la veille du second tour de la présidentielle qu'il a appelé à boycotter.

Le corps de deux hommes d'une vingtaine d'années ont été vus par un journaliste de l'AFP au siège du parti de M. Tubman, le Congrès pour le

changement démocratique (CDC), devant lequel ils ont été tués d'une balle dans la tête par des policiers anti-émeutes.

La porte-parole de la Mission de l'ONU au Liberia (MINUL), Yasmina Bouziane, a confirmé un mort et plusieurs blessés, sans en préciser le nombre.

La MINUL «a contacté les autorités pour prévenir toute escalade» et exhorté chacun «à exercer la plus grande retenue et à prendre toutes les mesures nécessaires»

pour maintenir la paix dans le pays, a dit Mme Bouziane.

La dispersion des milliers de manifestants avait débuté par des tirs de gaz lacrymogènes suite à des jets de pierre. Des policiers anti-émeutes et des véhicules de la MINUL avaient été déployés près du siège du CDC, où militants et sympathisants étaient arrivés progressivement.

Agence France-Presse

Sudoku

par Fabien Savary

7			1	9				
	9		2	6	4			
8			3					2
4	5						1	
		1		5				
	8		4		6			9
	4			2				8
		8	1		7			
	2			5				

Niveau de difficulté : MOYEN

1916

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

7	9	8	3	6	4	1	2	5
3	6	1	5	2	9	8	7	4
4	5	2	8	7	1	3	6	9
6	8	4	1	5	2	9	3	7
2	3	9	7	4	8	6	5	1
1	7	5	9	3	6	4	8	2
5	4	6	2	1	3	7	9	8
8	2	3	4	9	7	5	1	6
9	1	7	6	8	5	2	4	3

1915

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com

Agence France-Presse

CULTURE

Contre
le temps

Geneviève Billette
René Richard Cyr

une création du Centre du
Théâtre d'Aujourd'hui
Informations et réservations
514-282-3900
theatredaujourd'hui.qc.ca/
contreltemps

LITTÉRATURE

Le Femina à Simon Liberati

Paris — Le prix littéraire français Femina a été décerné hier à Simon Liberati pour *Jayne Mansfield 1967* (Grasset), méditation sur le destin de cette blonde plantureuse, sex-symbol brisé par Hollywood qui se voulut star, finit en *bimbo trash*, avant de mourir sur une route à 34 ans.

Le journaliste et romancier français Simon Liberati a été choisi au premier tour par le jury par neuf voix contre trois à Colette Fellous pour *Un amour de frère* (Gallimard).

Le Femina étranger va à l'Américain Francisco Goldman pour *Dire son nom* (Christian Bourgois), livre qui tente de ressusciter sa jeune épouse, broyée par une vague meurtrière il y a quatre ans au Mexique. «Je suis très heureux et c'est un grand honneur pour moi et pour Aura [son épouse décédée]», a déclaré à l'AFP Francisco Goldman, né en 1954 à Boston d'une mère guatémaltèque catholique et d'un père juif américain.

Le Femina de l'essai a été attribué à la Française Laure Murat pour *L'homme qui se prenait pour Napoléon* (Gallimard).

«Ce prix est d'abord pour elle, pour Jayne Mansfield, a dit Simon Liberati, interrogé peu après l'annonce du prix. Je suis d'abord content pour elle qui a eu une féminité très contestée, beaucoup caricaturée, et qu'elle soit couronnée par un jury de femmes, c'est quelque chose qui me touche beaucoup», a-t-il ajouté.

Né le 12 mai 1960 à Paris, Simon Liberati a notamment collaboré aux magazines mode et people *FHM* et *Grazia* après des études à la Sorbonne. À 44 ans, il publie son premier ouvrage, *Anthologie des apparitions* (Flammarion),

son troisième roman, *L'hyper Justine* obtient le prix du café de Flore en 2009.

Carole Martinez gagne le Goncourt des lycéens

Une jeune femme emmurée de son propre chef pour échapper au mariage au Moyen-Âge, telle est l'intrigue du *Domaine des murmures* (Gallimard), le roman de Carole Martinez qui a séduit le jury du 24^e Goncourt des lycéens.

Choisi au troisième tour hier avec sept voix contre six pour *Retour à Killybegs* de Sorj Chalandon (Grasset), le second livre de Carole Martinez a conquis les membres du jury par son «écriture poétique, qui offre une autre vision du monde», a expliqué Benjamin Requet, président du jury et élève de seconde au lycée Montaigne, à Paris.

Les lycéens ont notamment apprécié que Carole Martinez, remarquée avec son premier roman *Cœur cousu*, ait fait du Moyen-Âge et de cette jeune fille refusant son destin un «récit moderne très bien écrit», qui aborde «beaucoup de sujets d'actualité», comme la place des femmes, la foi et les rapports père-fille.

Entre *Du domaine des murmures* et son rival, *Retour à Killybegs*, les univers et les écritures «étaient très différents» et les débats ont été «féroces», résumés les 13 lycéens désignés pour représenter les 2000 élèves des 50 classes participant au prix remis à Rennes.

Agence France-Presse
Associated Press



Simon Liberati

THÉÂTRE

Chasse aux surprises



MICHEL BÉLAÏR

Questembert — La Bretagne est tout aussi venteuse que changeante ces jours-ci. Pas moyen de se fier au temps qu'il fait le matin avant de partir chasser le snark, pardon, le spectacle pour tout-petits à travers les 13 communes du pays de Questembert qui participent désormais à Festimômes. La constante dans ce festival qui s'est implanté au beau milieu de la ruralité de l'arrière-pays breton depuis déjà sept ans, il faut plutôt le chercher du côté de la qualité étonnante des spectacles et de l'accueil que leur réservent les enfants. Qu'ils soient entassés dans les dépendances d'une chapelle médiévale comme au Cours, dans un vieil édifice communal rafistolé comme à Larré ou encore dans les salles toutes neuves de Questembert, Lauzach ou Berric, les enfants s'assoient sur leurs petits coussins ou leurs chaises minuscules avec une qualité d'écoute toujours constante.

C'est évidemment la qualité des spectacles que l'on présente qui explique cette écoute attentive. Les programmeurs de Festimômes — l'équipe de Nova Villa qui prépare aussi Méli'môme à Reims — réussissent chaque année, depuis que je passe ici du moins et que je peux en témoigner, à proposer des créations, des spectacles tout neufs et des reprises de succès monstre comme *Embrasser la lune* d'Eve Ledig que j'ai revu en fin de journée hier et qui a touché l'auditoire tout autant qu'il l'avait fait l'an dernier.

En fait, j'ai déjà vu jusqu'ici, depuis mon arrivée le week-end dernier, quatre des dix productions qui prendront l'affiche du festival: la diversité des approches qu'elles illustrent donne une très bonne idée de ce qu'est devenu Festimômes au fil des ans...

Pedra a Pedra d'abord, une proposition théâtre d'objets pour les enfants de deux ans que Tian Gombau a jouée plus de 800 fois à travers l'Espagne et la France. Un homme marche sur la plage avec sa valise qui, sauf quelques éclairages quand c'est possible, contient à peu de choses près tout le spectacle. Mais pas tout à fait puisqu'une fois la valise-écran ouverte, il se met à fouiller un peu partout à la recherche de cailloux et de trucs abandonnés dans le sable; c'est ainsi qu'il construira le personnage de Metalman avec une vieille boîte de sardines et un caillou en guise de tête. Le comédien fera ainsi naître devant nous, presque sans mots, toute une galerie de personnages aussi «typifiés» les uns que les autres mettant en relief son imagination débridée... et les freins bien réels qui peuvent souvent s'y opposer. Aussi délicieux qu'inventif.

Le lendemain, dimanche en Bretagne aussi, fut une journée faste. Trois spectacles. Plus remarquables les uns que les autres. En matinée, du côté de La Vraie-Croix cette fois, *In 1 et 2* de la compagnie Skappa de Marseille, Molière 2009 du jeune public, s'adresse aux tout-petits d'un an. Le spectacle, auquel on accède en traversant une remarquable exposition d'objets éclairés tirés de la représentation, frappe d'abord par son aspect visuel. Sur scène, la comédienne Isabelle Hervouët colle de grands morceaux de papier blanc sur le mur de fond: c'est elle qui dessinera à une partie du spectacle dans lequel viendront s'insérer des séquences vidéo particulièrement bien

intégrées. Elle parle de plantes, de vert, de graines qui poussent et de jardinage au sens large; le but de la compagnie semblant être ici de semer des images de vie au milieu du béton des villes. Poétique, touchante, élevant même, la proposition m'a semblé trouver un meilleur accueil chez les 18 mois-2 ans que chez les bébés malgré la charge visuelle et la trame sonore exceptionnelle sur lesquelles tout cela s'appuie. Autre détail intéressant: le spectacle que j'avais vu à Bruxelles en 2009 s'est transformé considérablement tout en jouant à l'intérieur des mêmes paramètres... ce qui démontre bien que le spectacle pour jeunes publics est un art vivant.

Plus tard en après-midi, dans un édifice de vieilles pierres moussues entouré de chênes centenaires à la sortie de la commune du Cours, surprise: on retrouvait là la comédienne québécoise Isabelle Payant du Théâtre des petites âmes dans un spectacle coécrit et mis en scène par Patrick Conan, *Pomme*. Surprise parce que la dernière prestation de la compagnie à Petits bonheurs s'était en longueurs esthétiques sans proposer de véritable enjeu... ce qui n'est pas le cas ici, bien au contraire. *Pomme*, un spectacle de marionnette à doigts et d'objets de papier s'adressant aux petits de trois ans, est un pur délice. Jouant d'inventions diverses à partir de l'histoire toute simple d'une pomme qui voudrait être un homme, la comédienne Isabelle Payant est d'une présence en scène qui séduit d'emblée l'auditoire; il fallait entendre l'intensité des silences et des rires des enfants surgir toujours au bon moment à chacun des détours de cette délicieuse histoire. La production fait ressortir encore une fois les talents de marionnettiste et de conteuse de la comédienne. Quand on voit en plus les qualités esthétiques de la production où pas un geste, ni même un mot, ne semble de trop, on sait aussi qu'elle a le don de s'entourer de gens de qualité comme Patrick Conan ici, pour faire passer encore mieux son message. *Pomme* est du moins jusqu'ici une des plus belles surprises du festival: on en redemande!

Et nous en arrivons à *Embrasser la lune* mis en scène par Eve Ledig de la compagnie Le fil rouge. Un bijou. Une perle. Une œuvre aussi exceptionnelle que difficile en ce sens qu'elle place, sans mots, les tout-petits dès 18 mois au beau milieu d'un rêve, en pleine nuit. La trame est toute simple: une petite fille dort, se réveille, pleure, panique, rit, rage... puis se rendort. Personne n'intervient vraiment. Personne ne parle. On voit plutôt une présence masculine rassurante qui apparaît à quelques reprises en chantant des vers d'un lied de Schubert. Pas plus. Pas une indication, pas une explication de plus. Dans la salle, comme j'avais eu l'occasion de le constater à la création ici à Berric l'an dernier, les enfants sont tout de suite plongés en un terrain qu'ils connaissent, mais ne peuvent pas nommer puisqu'ils n'ont pas encore les mots pour le dire. Mais la nuit, tous les bébés y sont confrontés. La solitude aussi quand personne n'est là pour leur apporter du réconfort au milieu du noir et de toutes les craintes qu'il porte en lui. Le silence aussi. Et l'excitation tout autant que la panique qui en est souvent bien proche... Tout cela, on le sentait encore une fois dans la qualité d'écoute dans laquelle le spectacle s'écrit, Eve Ledig et son équipe ayant eu le temps, en 145 représentations, de travailler encore plus ces petits détails que l'on ne voit pas. Si vous doutez le moins du monde de l'ampleur de la charge émotive que les bébés peuvent ressentir au théâtre, vous n'aurez qu'à trouver le moyen d'assister à *Embrasser la lune* lorsqu'il sera programmé à l'édition 2013 de Petits bonheurs.

Pour savoir ce qui s'est passé ensuite à Festimômes, rendez-vous mardi prochain...

THÉÂTRE

Critique en direct

PROJET BLANC

Texte: Olivier Choinière. Conception: Olivier Choinière, assisté d'Eric Forget. Une production de l'Activité présentée à Montréal le 3 novembre.

ALEXANDRE CADIEUX

Le 3 novembre dernier, le dramaturge et metteur en scène Olivier Choinière (*Félicité, Chante avec moi*) a convié, dans le plus grand secret, un groupe de spectateurs à assister à la dernière représentation de *L'école des femmes* de Molière, une mise en scène d'Yves Desgagnés présentée au Théâtre du Nouveau Monde. Plus critique que la critique, Choinière proposait en temps réel, au moyen de baladeurs numériques bien dissimulés, sa propre lecture du spectacle, mais aussi sa vision du discours de cette institution sur le théâtre et sur sa mission.

Mûri de longue date, le *Projet blanc* s'apparente à un «ack-in», une intrusion qui, sans venir perturber en rien le déroulement du spectacle du TNM, constituait un acte plus que subversif, surtout dans notre milieu théâtral si tranquille.

En quittant le Monument-National peu après 19h, les quelque 80 convives ignoraient tout du parcours que proposerait Choinière, déjà créateur de plusieurs spectacles déambulatoires où chaque spectateur isolé était invité, par l'entremise d'une bande sonore préenregistrée, à observer autrement le réel qui l'entoure. Billet fourni par les animateurs de *Projet blanc* en main, nous sommes tous montés au paradis, deuxième balcon du TNM, où chacun a discrètement rehaussé ses écouteurs. Et alors que Guy Nadon et ses collègues commençaient à jouer, la voix de Choinière dans nos oreilles se livrait à la critique, particulièrement limpide

et acérée, du spectacle qui se jouait devant nous.

Arnolphe, riche bourgeois, a placé au couvent la petite Agnès, enfant dont il a la charge, afin de la mettre à l'abri de toute influence extérieure. Pieux? Que nenni: il souhaite ainsi se modeler pour l'avenir une épouse soumise, et il se livre à mille *spargages* pour la maintenir dans son ignorance. Mais la belle naïve, entrant dans le monde, tombe sous le charme du jeune Horace. Voilà pour l'argument.

Repiquant d'abord avec scepticisme les propos de Desgagnés affirmant vouloir confronter Molière à notre société contemporaine, le narrateur fantôme enchaînait ensuite avec ses propres réflexions. Il dessinait le portrait d'un théâtre bourgeois qui déploie des artifices et agit maintes babioles pour conforter son public. En associant le personnage d'Horace à une certaine jeunesse qui attendrait son tour pour ne s'enfoncer au final que dans les mêmes ornières que la génération précédente et en présentant les domestiques d'Arnolphe comme des complices qui, sans être dupes, acceptent de reconnaître de quel côté leur pain est beurré, Choinière ne médite pas seulement sur une philosophie de production, mais bien sur l'écologie de tout un milieu et sur une société qui n'en demande pas trop à l'art, se satisfaisant de quelques éclats.

C'était la veille de l'ouverture du congrès organisé par le Conseil québécois du théâtre sur le thème «Les théâtres institutionnels et le développement de l'art théâtral». Disons que le moment n'aurait pas pu être mieux choisi. S'il ne s'agissait que d'un pied de nez, on pourrait s'indigner devant tant d'effronterie. Devant cette démonstration finement articulée que le théâtre à Montréal dégage parfois des effluves propres à attirer les mouches, on se dit qu'un sain débat sur ces questions serait plus que de mise.

Collaborateur du Devoir

À LA TÉLÉVISION

CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Le Téléjournal 18 h		30 vies	La Facture	Providence		Mirador / Le bruit et la fureur		Le Téléjournal	22h45 Nouv. sports	23h05 Des kwis et des hommes		0h05 Les lionnes
TVA	TVA nouvelles	Le cercle	Caméra café	Occupation double	Dr House / La carotte et le bâton		La promesse		TVA nouvelles	22h45 Denis Lévesque		23h45 Le Match	
TQ	Kaboom / Le grand Krash	Tactik	Le code Chastenay	On est tous dans le / OGM	National Geographic / La savane de tous les dangers		Mad Men / Au petit matin		Bar ouvert / Nabila Ben Youssef / Queen Ka		Les francs-tireurs		La période de questions
V	Atomes presque parfait	Un souper presque parfait	Les détestables	Boutique MC Gilles	Journal d'un vampire / Que la partie commence		Une femme exemplaire / Les corps étrangers		Opération Séduction	Un gars le soir / Alex Perron	Dumont	Call TV	
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes	Le crépuscule des éléphants	Fais pas ci	20h45 Nouvo	Les rusés du désir / La rupture		RDI économie	Le National	Le Téléjournal	23h45 Sports	24 heures
TV5	17h50 Champion	Journal FR							Américologie	Maisons	TV5 le journal	23h35 DIVINE EMILIE (2007)	
D	Ondes de choc		Les rois de l'évasion		Mayday		C'est incroyable!		Motards hors-la-loi	Design V.I.P.	Comédie Club / Réal Bédard	Bücherons	
VIE	ByeMaison	Idées-groandeur	Idées-groandeur	Meubles	De bâtard à superstar / Chase		Des maynards d'occasion\$		Décore ta vie	Modèle de beauté	Enceinte	S.O.S. Nounou	
MP	17h30 Palmars		Ste-Catherine	M.Net	17 ans et maman		Punk'd: Stars		Modèle de beauté	Musicographie québécoise	Top Modèle	Ste-Catherine	
MX	Génération 80		Haute coiffure		Grenade?	Dans le trouble	Gossip Girl: L'élite de New York		Buzz Mag	Derek	Fan Club	Célibataire che	Hors d'ondes
VRAK TV	Les frères Scott		Maj. mariés	[Star de famille	Splatalot	Passé/Casse	Les Simpson / American Dad		Family Guy	South Park	Les Simpson	Canadiens express	
TTF	Les Simpson	Tom et Jerry T	Hockey 360°	LNH Hockey /	Oilers d'Edmonton c. Canadiens de Montréal (D)		NCIS enquêtes / Fondu au noir		Pawn Stars	Pawn Stars	Les 7 péchés capitaux / Colbre	Xena guerrière	
RDS	17h00 Le 5 à 7 (D)		Pilotes des glaces / Yukon	Infoman	Rumeurs		Comme magie / Les règles de l'art		MON ONCLE ANTOINE (1971)	Jean Duceppe.	Chasseurs de fantômes	Mondes	
HISTORIA	Le Panthéon des tordus		C.S.I.: Miami	Tireur isolé	Banc d'essai	Comment...fait	Bones / Justice divine		Chase / Faux frère	Le complot / Inostranka	Les vies rêvées d'Eric	Un, Dos, Tres	
ARTV	Les belles histoires		C.S.I.: Miami	Tireur isolé	Banc d'essai	Comment...fait	Nikita		Avenir biodiversité	Survivor: Samoa	Québec depuis 1960	Mini-école	
SERIES+	C.S.I.: Les experts		La porte des étoiles				McGill Head	Droit de savoir	MON ONCLE ANTOINE (1971)	Jean Duceppe.	Chasseurs de fantômes	Monstres eau	
ZEE	La porte des étoiles		La bibliothèque de...				La Course Evasion		Survivor: Samoa		Québec depuis 1960	Monstres eau	
C. SAVOIR	Les réussites du Québec		A quoi tu joues? / Brésil				Un monde sans pitié		LA FAUTE A VOLTAIRE (2000)	Samir Bouajila.	Les combats	Les éclaircisseurs	
EVASION	Géant	Qui vient jouer	Relief				AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR	21h50 MAUVAIS GARÇONS (1995)	Martin Lawrence.		23h50 LE ROI PECHEUR		
Cinérep	COUPABLE OU NON-COUPABLE (1999)	Bill Pullman.					LE MECANO (2010)	Jason Statham.			22h35 C'ETAIT A ROME (2009)	Kristen Bell.	Cinéma
Sécan	18h05 FUCHSIA. LA MINI SORCIERE (2010)		DEMON (2010)										
Planète	Ne touchez pas aux Grizzlys!		Les prédateurs	Partie 2 de 2									
VOX	Premières	Mise à jour	Mélez-vous de vos affaires!										
CBC	17h00 News	Coronation St.	Coronation St.	Jeopardy!	Rick Mercer	22 Minutes	Le Confident		Arcostrant, la ville du futur	Mise à jour	NASA X-Files	Partie 5 de 5	Parlez d'Hanoi
MBC	17h00 News	Coronation St.	Coronation St.	Jeopardy!	Rick Mercer	22 Minutes	Le Confident		Arcostrant, la ville du futur	Mise à jour	NASA X-Files	Partie 5 de 5	Parlez d'Hanoi
CTV (57)	CTV News												
GBL	Evening News	Global National	E.T. Canada	Ent. Tonight	Glee / The First Time								
TVO	Wild Kratts	DinoDan	Coast / Shetland	Orkney	The Agenda With Steve Paikin								
ABC	30 Rock	World News	ABC 22 Local	The Office	Last Man St. Man Up!								
CBS	Channel 3 News		CBSNews	Ent. Tonight	NCIS / Engaged	Partie 1 de 2							
NBC	Newschannel 5	NBC News	Jeopardy!	Wheel Fortune	The Biggest Loser / Devin Alexander								
FOX	Two and Half	Two and Half	The Big Bang	The Big Bang	Glee / The First Time								
PBS (33)	PBS NewsHour		Journal	Outdoor J.	Ground War / Warrior Weapons								
PBS (37)	News America	Business	PBS NewsHour		Secrets of the Dead								
CTV (Com)	CTV News		eTalk	The Big Bang	Flashpoint / A Call to Arms								
A&E	The First 48 / Twist of Fate		Storage Wars	Storage Wars	Storage Wars	Storage Wars							
BRAVO	Criminal Minds		Flashpoint / Asking for Flowers		The Mentalist								
DISCOVERY	Mighty Ships / USS Kentucky		Daily Planet		How It's Made	How It's Made							
HISTORY	In a Name? / In a Name?		Weird or What?		Pawn Stars								
SHOWCASE	Law & Order: UK / Broken		Haven / Sparks and Recreation		FEAR ISLAND (2009) avec Haylie Duff, Kyle Schmid, Lucy Hale.								
TSN	SportsCentre		That's Hockey	LNH Hockey /	Oilers d'Edmonton c. Canadiens de Montréal (D)								
11/08	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX
CE SOIR

Amélie Gaudreau

LE CODE CHASTENAY

Le bon docteur Béliveau est connu du grand public pour ses livres sur les aliments qui peuvent aider à prévenir le développement de cancers et surtout pour sa participation hebdomadaire à l'émission *Kampai!* à Radio-Canada. Cette édition du *Code Chastenay* permettra à certains de connaître le chercheur et sa découverte dans le traitement du cancer du cerveau qui pourrait également servir à soigner d'autres maladies graves. *Télé-Québec, 19h*

LA FACTURE

Il fut un temps où ils avaient complètement disparu du paysage québécois, puis ils sont revenus en force au milieu des années 1990, le long des rues commerciales des régions moins bien nanties de nos villes. Les prêteurs sur gages n'ont jamais eu très bonne réputation, mais l'enquête que l'équipe de *La Facture* nous présente ce soir n'aidera pas à redorer leur blason... *Radio-Canada, 19h30*

MON ONCLE ANTOINE

La maladie d'Alzheimer a eu raison du cinéaste Claude Jutra il y a 25 ans. Voilà une occasion de voir ou de revoir ce que plusieurs considèrent comme le meilleur film québécois (sino canadien) de tous les temps: l'initiation à la «vraie» vie d'un jeune garçon le temps d'un trajet pénible en traineau avec son croque-mort d'oncle à la veille de Noël. Pour Jean Duceppe, la neige et tout le reste. *Artu, 22h*

LA CHAISE
Au Théâtre d'Aujourd'hui
du 18 octobre
au 12 novembre 2011

INFORMATIONS
ET RÉSERVATIONS :
514-282-3900

CULTURE

festival de films francophones
CINEMANIA
3-13 NOV 2011
www.festivalcinemania.com

Montréal Campus en crise

La chute des revenus publicitaires menace la survie du journal étudiant

Le bimensuel fondé il y a plus de 30 ans vacille au bord d'un gouffre déficitaire. Des cotisations étudiantes pourraient faciliter sa survie, mais à quel prix éthique? La dématérialisation aussi, mais avec quelles pertes pédagogiques?

STÉPHANE
BAILLARGEON

Montréal Campus, le journal-école de l'UQAM, fait l'expérience à la dure de la crise des médias.

Les problèmes financiers du bimensuel s'amplifient d'année en année à cause du recul des revenus publicitaires. La baisse depuis le début de la présente session atteint la barre des 30 % par rapport à la même période l'an passé.

La situation devient à ce point critique que la direction de la publication envisage sinon la fermeture du média, du moins sa mutation profonde d'ici la fin de l'année universitaire, selon les informations obtenues par *Le Devoir*.

«Le journal est en très, très grosses difficultés financières depuis plusieurs années, explique Emilie Clavel, rédactrice en chef de *Montréal Campus* depuis septembre, finissante à l'école des médias. La baisse de la publicité dans l'édition papier nous affecte, comme elle affecte d'autres publications. Pour l'instant, notre volet Web ne réussit pas à compenser.»

Résultat: la faillite menace. «Si la situation perdure, en septembre prochain, nous n'aurons plus les moyens d'imprimer. Nous ne pourrions peut-être même pas terminer la publication pendant la prochaine session.»

L'organe de formation a fêté son 30^e anniversaire l'an passé. Son mandat vise la production et la diffusion d'une information universitaire, sociale et

culturelle de qualité professionnelle entièrement produite par des étudiants de l'UQAM», selon la formule officielle.

Le journal est distribué gratuitement à quelque 10 000 exemplaires. Environ 85 % des revenus proviennent maintenant de la publicité sur un budget oscillant autour de 165 000 \$. Cette source essentielle s'est réduite de 10 à 15 % par année depuis 2008.

Un premier déficit de 9000 \$ est apparu l'an passé, un trou que le bas de laine constitué par des gestionnaires prévoyants a permis d'éponger. Il reste environ 25 000 \$ dans la cagnotte.

«La spirale s'accélère, dit la rédactrice Clavel. Notre représentant publicitaire, en poste depuis 26 ans, n'a pas connu de période aussi difficile depuis les années 1980.»

Le média compense un peu en tenant un petit café dans le pavillon V, rue Sainte-Catherine. *Montréal Campus*, qui n'a droit qu'à de maigres soutiens de l'université, songe à en réclamer davantage, mais tient mordicus à son indépendance.

La formule de la Cotisation automatique pour obligatoirement (CANO) pourrait lui fournir jusqu'à 2,25 \$ par étudiant. La radio CHOQ.FM de l'UQAM bénéficie de la mesure. Tous les autres journaux universitaires du Québec, eux aussi frappés par la crise des revenus publicitaires, ont droit à une «subvention» du genre, jusqu'à 6 \$ par tête au *McGill Daily*.

«On doit par contre demeurer indépendant», dit la rédactrice en chef. Pour obtenir une CANO, il



fait l'accord des associations étudiantes, et vous comprendrez qu'un journal étudiant ne se fait pas souvent l'ami des associations étudiantes. Nous avons sorti plusieurs dossiers de mauvaise gestion des sous par exemple. Ce pourrait donc être problématique de recevoir cet appui.»

Alors, que faire? La rédactrice envisage une production dématérialisée, uniquement pour le site refondu récemment (*montrealcampus.ca*), en cas de force majeure. «Mais ce serait une perte d'expérience fondamentale», dit Mme Clavel en soulignant l'avantage d'écrire et

de monter des pages à l'ancienne, sur papier.

Elle place aussi de l'espoir dans la sollicitation des médias nationaux qui ont bénéficié du journal-école en embauchant des recrues bien formées. Des centaines de journalistes professionnels y ont fait leurs classes depuis trois décennies. Ils sont tous conviés à une rencontre des anciens, dans un pub, le 24 novembre (*redacteur.campus@uqam.ca*) pour discuter de *Montréal Campus* et de son avenir incertain...

Le Devoir

Un fonds de 100 millions est lancé pour exporter la culture québécoise

LIA LÉVESQUE

Le gouvernement du Québec a confirmé, hier à Montréal, le lancement d'un fonds de 100 millions de dollars destiné à soutenir des projets culturels qui veulent rayonner sur la scène internationale.

La création de ce fonds, destiné à promouvoir la culture québécoise à l'étranger, avait été annoncée lors du dernier budget du ministre des Finances, Raymond Bachand.

La capitalisation de ce Fonds capital culture Québec proviendra de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), pour 60 millions, et du Fonds de solidarité FTQ, pour 40 millions.

Il s'agit non pas d'un fonds de subvention, mais d'un fonds de participation, a pris soin de souligner le ministre Bachand, au cours d'une rencontre avec la presse. «Le promoteur doit mettre des capitaux. Le Fonds viendra appuyer cette partie-là avec une espérance de rendement, sinon il n'y aura pas d'investissement», a-t-il prévenu.

Et il vise une rentabilité de 12 à 17 %, sachant que certains projets vont perdre de l'argent, alors que d'autres feront davantage de profits, a précisé le ministre Bachand.

Parmi les projets envisageables, on parle de comédies musicales, de production de spectacles, d'édition de livres, de productions cinématographiques ou télévisuelles, de productions multiplateformes, d'achat et de vente de catalogues, de production de jeux vidéo, etc.

Le président et chef de la direction de la SODEC, François Macerola, a précisé que des limites seraient toutefois imposées aux investissements du fonds, soit au minimum 2 millions et au maximum 20 millions de dollars.

Le fonds aura une durée limitée de huit ans, mais il serait «sage» qu'il soit prolongé, a fait savoir le ministre Bachand.

La ministre de la Culture et des Communications, Christine St-Pierre, était fière de lancer ce nouveau fonds, d'autant plus que le gouvernement fédéral, lui, a déjà effectué des compressions dans ce domaine précis du rayonnement international des groupes culturels, il y a quelques années.

«Nous avions compensé la

compression du gouvernement fédéral parce qu'on considère que les artistes sont de bons ambassadeurs, mais aussi que le marché québécois est un marché limité, donc il faut aider les artistes à s'exporter [...]. Dans le cas du fédéral, c'était des subventions. Ici, on ne parle pas de subvention, on parle de capital de risque. Donc, c'est un accompagnement d'entreprises qui œuvrent dans le domaine culturel pour qu'elles puissent se développer davantage sur la scène internationale», a justifié Mme St-Pierre.

André Provencher à la tête du Fonds

Le président-directeur général du Fonds capital culture Québec sera André Provencher, un ancien patron de La Presse Télé, des Éditions La Presse, de TVA, du *Nouveliste* et du *Soleil*.

Au sein de ce conseil d'administration siègeront des gens du milieu culturel, comme M. Macerola, mais aussi des gens du milieu des affaires, comme Madeleine Fêquière, de Domtar, et Gilles Poulin et Robert Charpentier, du Fonds de solidarité FTQ. Fait à noter, Normand Legault, longtemps associé au Grand Prix de Formule 1, siègera à ce conseil.

La ministre St-Pierre a reconnu que le nom de Sylvain Lafrance, un ancien patron de Radio-Canada, avait circulé pour présider le conseil d'administration, mais qu'il n'a finalement pas été nommé à ce poste ni au sein du conseil.

«M. Lafrance était une excellente candidature, mais nous avons eu des discussions entre les partenaires et nous avons convenu que M. Lafrance n'avait peut-être pas la distance, encore, par rapport à son ancien employeur. C'était peut-être trop tôt, donc ça pouvait créer un certain malaise. Ce que nous voulons, c'est un conseil d'administration qui est tout à fait indépendant et qui ne soulèverait pas de controverse», a justifié la ministre St-Pierre.

M. Lafrance vient tout juste de quitter Radio-Canada, à la fin du mois d'octobre.

C'est finalement Claude Beaudoin, anciennement de Téléradio Radio, professeur associé à l'école des Hautes Études commerciales, qui présidera le conseil d'administration du Fonds capital culture Québec.

La Presse canadienne

Crazy Horse ouvre les 14^{es} Rencontres internationales du documentaire de Montréal

ODILE TREMBLAY

C'est ce soir que démarrent les 14^{es} Rencontres internationales du documentaire de Montréal (RIDM), avec un film très attendu: *Crazy Horse* de l'Américain Frederick Wiseman.

Ce dernier avait abordé dans des documentaires précédents la Comédie-Française et l'Opéra de Paris. Ses œuvres traquent souvent les coulisses de lieux mythiques ou marginaux, tant aux États-Unis qu'en Europe, avec un œil critique, aidant aussi ceux qui évoluent devant la caméra à l'oublier justement. Ses images de beauté traquent l'émotion, les failles, la dynamique cachée

derrière l'image officielle.

Crazy Horse évoque le célèbre cabaret parisien sexagénaire qui se targue de présenter les meilleurs spectacles de nus au monde, mais Wiseman se concentre principalement sur la préparation du spectacle *Désirs* par le chorégraphe Philippe Decouflé.

A saluer: les cadres et les images colorées et splendides qui confèrent un côté pop à l'ensemble. Plaisir des yeux! Mais c'est la préparation du spectacle qui passionne. Ceux qui veulent se rincer l'œil sur la beauté des filles le feront. Toutefois, le côté projet en devenir prend le dessus, et les filles, bonnes danseuses

mais pudiques, détestant se toucher au grand dam du chorégraphe, se voient davantage comme des artistes que des sex-symbols, même en s'effeuillant. Et les doutes de Philippe Decouflé, son besoin de temps pour peaufiner son spectacle, alors que les actionnaires refusent de fermer les portes du Crazy Horse afin de laisser place aux répétitions, démontrent que tout spectacle, nu ou habillé, est affaire de recherche et de création en tâtonnements.

Quant aux créatures de rêve, elles sont moins lascives qu'on le croirait, disciplinées en fait. La part des éclairages, des ombres chinoises et des costumes

coquins leur apporte une dimension onirique. La seule partie sordide du film se colle aux auditions, alors que ces dames ne sont évaluées que sur leurs atouts physiques, avec commentaires d'usage, comme des bêtes de concours.

La costumière, qui n'a pas la langue dans sa poche, est particulièrement intéressante à écouter. Et les répétitions du spectacle plus captivantes que les extraits de celui-ci présentés en fin de course. Si le processus créatif fascine autant ici, c'est qu'il démystifie le fantasme. On ne s'ennuie jamais devant *Crazy Horse*.

Le Devoir

EN BREF

Image+nation: Cloudburst gagne le Prix du Jury

Dimanche soir se clôturait à Montréal le 24^e festival image+nation, consacré aux films abordant les réalités homosexuelles et transgenres, avec dévoilement du palmarès. C'est *Cloudburst* du Canadien Thom Fitzgerald, donnant la vedette à Olympia Dukakis et Brenda Fricker dans une histoire d'amour et d'amitié, qui a remporté le Prix du Jury dans la section long métrage. Tom Cullen et Chris New, acteurs de *Weekend* d'Andrew Haigh ont reçu un prix spécial d'interprétation. Le lauréat du meilleur documentaire est allé de son côté à *I Am*, de la cinéaste indienne Sonali Gulati, suivant son parcours personnel dans l'Inde contemporaine. Le prix du meilleur court métrage couronna *Je les aime encore* de Marie-Pierre Grenier. Mention honorable fut octroyée au documentaire de Donald Winkler *Margaret & Evergon*, portrait d'une mère ouverte et accueillante à Niagara Falls. Le public a accordé ses préférences au long métrage *Circumstance* de Maryam Keshavarz, au documentaire *Gen Silent* de Stu Maddux et au court métrage *Vapor* de Kaveh Nabatian. — *Le Devoir*

Le médecin de Michael Jackson reconnu coupable d'homicide involontaire

LINDA DEUTSCH

Los Angeles — Le médecin de Michael Jackson a été reconnu coupable, hier, d'homicide involontaire au terme d'un procès durant lequel il a été dépeint comme quelqu'un de négligent ayant administré une dose fatale d'anesthésique au chanteur.

Le verdict de culpabilité contre le Dr Conrad Murray est le dernier chapitre de la saga du décès du «roi de la pop» à la veille de son grand retour sur scène, l'une des pires tragédies de l'histoire de la musique.

Les membres de la famille Jackson ont versé quelques larmes en silence durant la lecture du verdict.

Murray a accueilli la nouvelle avec stoïcisme et est demeuré calme alors que les agents lui passaient les menottes et l'emmenaient en dehors de la salle d'audience. Il restera en prison sans possibilité de libération sous caution jusqu'à ce qu'il reçoive sa sentence le 29 novembre.

Lorsque le verdict a été annoncé, un cri de victoire a retenti dans la salle alors que la foule rassemblée à l'extérieur du tribunal manifestait bruyamment sa joie.

Le juge a demandé à chaque juré si l'accusé était coupable et tous ont répondu par l'affirmative. Le jury a délibéré moins de neuf heures avant d'arriver à une décision.

Âgé de 58 ans, le cardiologue d'Houston encourt jusqu'à quatre ans de prison et la perte du droit d'exercer la médecine.

Ses avocats ont quitté la cour sans émettre de commentaires.

Michael Jackson est décédé le 25 juin 2009, et les détails entourant sa mort ont été livrés au compte-gouttes au cours des derniers mois.

Le procès de six semaines a toutefois permis de broser un portrait plutôt complet des derniers jours de la star, révélant un génie tourmenté à la veille de ce qui aurait pu être son plus grand triomphe dont seul un très grave problème d'insomnie semblait le séparer.

Parmi les témoins qui se sont présentés à la barre figuraient des experts médicaux, des domestiques et d'ex-amies de l'accusé.

Les moments les plus choquants du procès sont survenus lorsque les procureurs ont montré une photo du corps émacié et sans vie de Michael Jackson sur une civière et fait jouer un enregistrement de sa voix sous l'effet du médicament réalisé par Murray juste avant son décès.

Dans cet extrait audio, l'artiste parlait de l'hôpital pour enfants qu'il souhaitait bâtir et de son espoir de laisser un héritage encore plus important qu'Elvis Presley ou les Beatles.

«Nous devons être phénoménaux», affirmait-il au sujet du spectacle *This Is It* qu'il devait présenter à Londres. «Lorsque les gens vont sortir du concert, lorsque les gens vont sortir de mon concert, je veux qu'ils disent: "Je n'ai jamais vu quelque chose de semblable dans ma vie. Allez-y. Allez-y. Je n'ai jamais rien vu comme ça. Allez-y. C'est extraordinaire. Il est le plus grand chanteur du monde.»

Le clan Jackson a assisté aux audiences dans la section réservée aux spectateurs alors que des fans arborant des t-shirts et des pancartes réclamant «justice pour Michael» se pressaient à l'extérieur du tribunal.

Des journalistes de partout à travers le monde ont couvert le procès, qui a été présenté à la télévision et en ligne.

Associated Press

LA LICORNE PRÉSENTE

production **LA MANUFACTURE**

CHAQUE JOUR

DU 19 OCTOBRE AU 11 NOVEMBRE 2011

TEXTE FANNY BRITT MISE EN SCÈNE DENIS BERNARD
AVEC ANNE-ÉLISABETH BOSSE, VINCENT-GUILAUME OTIS ET MARIE TIFO

«L'ingénieuse mise en scène de Denis Bernard, tout en contrastes et en décalages, amène le drame vers une finale déjantée (...).»
- Elsa Pépin, VOIR

«La joute verbale est cette fois à son paroxysme: Britt n'a peut-être jamais écrit de dialogues aussi précis que ceux de Joe (Vincent-Guillaume Otis) et Lucie (Anne-Élisabeth Bosse), couple aux échanges violents et à la sexualité gourmande.»
- Philippe Couture, *Le Devoir*

4559 Papineau, Billetterie: 514 523.2246
theatrelicorne.com